

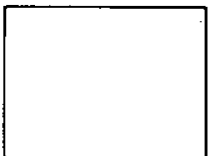
# FRANCE

N° 55 — MARS 1964 — 2 F

# FORUM



*Grâce chinoise  
ou  
sourire en uniforme ?*



# LE COLLOQUE ÉCONOMIQUE

## organisé par FRANCE-FORUM

Après avoir consacré en 1962 un colloque à « la démocratie à refaire » (dont le texte intégral a été publié aux Editions Ouvrières), France-Forum a décidé de s'intéresser cette année à « l'économie à construire ».

A l'initiative de France-Forum, une soixantaine de personnalités, ayant d'importantes responsabilités et une particulière compétence dans le domaine syndical, politique ou professionnel, se sont donc réunies les 25 et 26 janvier, à Saint-Germain-en-Laye, pour étudier les conditions d'une économie moderne et démocratique.

**Les rapports introductifs aux débats ont été les suivants :**

- **Définition d'une économie de besoins, par Raymond BARRE ;**
- **La dimension internationale, par Théo BRAUN ;**
- **La « participation » à travers le plan et la politique des revenus, par Hubert BROCHIER ;**
- **Les institutions d'une économie de participation, par Georges LAVAU.**

Les réunions de travail étaient présidées par MM. André PHILIP, Robert GOETZ, Alain BARRERE, Maurice BYE.

*Les participants à ce colloque ont recherché dans quelle mesure il est possible, en tenant compte notamment des mutations observables au niveau des systèmes classiques — néo-libéralisme ou socialisme démocratique — de bâtir une économie qui, à la fois, satisfasse les besoins des hommes, matériels et moraux, individuels et collectifs, et réponde à leur exigence foncièrement démocratique de participation active à la vie sociale.*

Les séances de travail ont groupé :

MM. Pierre Abelin, Jean Aubry, Pierre Avril, Raymond Barre, Alain Barrère, Pierre Bauchet, François Bloch-Lainé, Jean Boissonnat, Pierre Bon, Etienne Borne, Henri Bourbon, Théo Braun, Hubert Brochier, Jacques Bruneau, Maurice Byé, Carli, Yves Chaigneau, Joseph Charvet, Francis-Louis Closon, Jean Cluzel, Sébastien Constant, Michel Courcier, Pierre-Bernard Cousté, Bernard Daudé, Jacques Delors, Lucien Douroux, Michel Drancourt, Jacques Dubois, Jacques Duhamel, Jacques Dumont, Jacques Dumontier, de Clinchamps, Maurice de Longevialle, de Peretti, Lionel de Tinguy, Jean Flory, Joseph Fontanet, Yves Fréville, Robert Goetz, Jacques Houssiaux, Benoît Jeanneau, André Jeanson, André Kerever, François Lagandré, Georges Lavau, Jean Lecanuet, Lemerle, Georges Levard, Jean-Pierre Lévy, Marcel Macaux, Jacques Mallet, J. Marczewski, Jean Mastias, Bertrand Motte, Jacques Nantet, André Pairault, Pierre Pflimlin, André Philip, Roger Reynaud, Jean Ripert, Jean Saint-Geours, Philippe Saint-Marc, Maurice-René Simonnet, André Valls, Antoine Veil, Gabriel Ventejol, S. Wickham.

*Un compte rendu analytique de ce colloque sera publié dans un prochain numéro de France-Forum.*

Pour faire connaître  
**FRANCE-FORUM**

Demandez  
des numéros spécimens  
qui vous seront adressés  
**GRATUITEMENT**

### FRANCE-FORUM

#### Comité d'Etudes et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN  
Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Mi-  
chel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DU-  
BOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE  
Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges  
HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques  
MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-  
Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne  
BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

### PHOTOS

Couverture : G. Bern  
Forum : Keystone  
Enquête : A.D.P.  
Problèmes : Giraudon  
Etude : Agence France Presse -  
Associated Press  
Histoire : Génie-Réalités  
Photo Pchemand-Schnapp  
Exposition : Bulloz

# FRANCE

---

# FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon

68, rue de Rennes - Paris (VI<sup>e</sup>)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro ..... 2 F

Abonnement : 8 numéros par an ..... 15 F

## S O M M A I R E

N° 55 — MARS 1964 — 2 F

### AU FORUM

*Un moment décisif des rapports sino-soviétiques*, PAR FRANÇOIS FEJTO ..... 3

### ENQUETE

*La Tunisie entre l'Occident et l'Orient*, PAR GEORGES LE BRUN KERIS ..... 11

### PROBLEMES

*De la décolonisation à la coopération*, PAR PIERRE FOUGEYROLLAS ..... 15

### ETUDE

*Une Epiphanie nouvelle*, PAR JEAN CHELINI ..... 19

### HISTOIRE

*Talleyrand, le pondérateur de l'équilibre*, PAR MAURICE SCHUMANN ..... 24

### QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

*Le Kennedy round et les Règles du jeu*, PAR MAURICE BYE ..... 28

### POLEMIQUES ET DIALOGUES

2

### PROPOS DU TEMPS

*D'une éloquence nouvelle*, PAR ETIENNE BORNE ..... 34

### EXPOSITION

*L'art au pays des Hittites*, PAR HENRI MARSAN ..... 30

### CINEMA

*« Judex »*, PAR HENRI BOURBON ..... 31

### NOTES DE LECTURE

*Histoire des faits économiques et sociaux de 1800 à nos jours de André Philip*, par Mireille MARC ..... 32

*Afrique, quel sera ton visage ? de Georges Le Brun-Kéris*, par Jacques MALLET



## Une constitution contre les partis

LA pensée constitutionnelle du général de Gaulle est remarquable par sa simplicité et elle est restée identique à elle-même depuis les campagnes révisionnistes du R.P.F. jusqu'à cette dernière conférence de presse où le chef de l'Etat a condamné comme un attentat contre l'ordre public tout propos de révision : une constitution donne une figure à l'Etat et l'Etat en France ne peut régner et gouverner que par une victoire continuée sur les partis. Aussi la Constitution actuelle est-elle la solution nécessaire et définitive du problème de l'Etat. Les autres possibilités avancées par la fertile imagination constitutionnaliste des hommes politiques, « gouvernement de législature » ou « régime présidentiel » sont inacceptables parce qu'elles permettraient aux partis de prendre leur revanche sur l'Etat. Nos institutions actuelles, qui donnent au pouvoir exécutif une aisance souveraine, seraient donc telles qu'il ne saurait y en avoir de meilleures.

La doctrine gaulliste s'inscrit dans une longue tradition nationale, celle de l'ancien régime capétien et bourbonien qui construisit la monarchie contre la dispersion et la confusion féodales, celle de la République jacobine qui, instruite aux leçons de Jean-Jacques Rousseau, fit connaître aux factions proscrites la terrible loi de l'indivisible patrie, celle enfin et surtout de ce bonapartisme qui se flatta d'arracher définitivement la France au partage de la droite et de la gauche, à la nostalgie rétrograde comme à la subversion révolutionnaire, en fondant l'Etat sur le référendum, la personnalisation du pouvoir, la délégation de la souveraineté nationale au chef désigné par le suffrage universel. Reste à savoir, et on ne saurait clore autoritairement un débat qui doit rester ouvert, si cette solution du problème de l'Etat, qui a pu correspondre à de passagères nécessités historiques, n'est pas singulièrement partielle et précaire. Car le propre d'un Etat c'est d'être accepté par tous les citoyens comme maintenant et garant de la paix publique et l'Etat jacobin, bonapartiste ou gaulliste décrète d'incivisme toute une fraction de l'opinion, celle que l'on dit factieuse et partisane. Une Constitution contre les partis ne saurait être qu'un expédient provisoire parce qu'elle dénature gravement l'essence même de l'Etat.

D'ailleurs, l'Etat jacobin, bonapartiste ou gaulliste (et l'épithète fait un tort irréparable au substantif) ne peut se passer d'un parti jacobin, bonapartiste ou gaulliste qui se prétend le seul authentiquement national, tant le parti, intermédiaire entre le peuple et le pouvoir, est dans la nature des choses politiques. Mais ce parti fait dans le système une figure singulière car il lui faut à la fois être tout, par absorption ou refoulement d'autrui, et n'être rien car il s'épuise dans une adhésion à un pouvoir qui tient peu de compte de son existence. Ainsi, le général de Gaulle est à lui seul la mystique et la politique de l'U.N.R. mais l'U.N.R. n'a pour le général de Gaulle aucune sorte de réalité. On chercherait en vain, en effet, dans le raccourci de politique intérieure qui ouvre la conférence de presse du 31 janvier la plus mince allusion à ce parti, pourtant pur de l'opprobre qui s'attache à tous les autres partis. Et comment le chef de l'Etat pourrait-il reconnaître qu'il y a un parti de l'Etat sans avouer que l'Etat est partisan ? L'existence de comédie à laquelle est réduite l'U.N.R. révèle donc une contradiction fondamentale de l'Etat gaulliste, et on peut craindre que le grand homme disparu, tout soit à refaire, l'Etat comme les partis.

## Pour l'honneur du langage

DANS le vocabulaire politique contemporain, les mots, les pauvres mots souffrent de grandes douleurs. De toutes parts les notables de la politique se demandent s'il y a une

alternative au gaullisme, et c'est montrer plus de souci pour l'avenir de la France que de soin pour la langue française. Le Littré, cette bible du bon langage, ne manque pas d'avertir qu'on ne peut avoir le choix entre deux alternatives puisqu'il n'y a jamais qu'une alternative composée de deux éléments entre lesquels il faut se décider. Parler d'une « alternative au gaullisme » est donc un langage vicieux, mais qui pourrait bien révéler une certaine confusion de pensée, parce qu'on dit et fort mal deux choses à la fois.

Ou bien on se préoccupe de ne pas faire du gaullisme établi, le destin de la politique française et on entend opposer système à système et doctrine à doctrine. L'option est entre deux issues le gaullisme et une certaine forme d'antigaullisme à déterminer qui peut seule entrer efficacement en concurrence avec le gaullisme. Ou bien on suppose que le gaullisme ne survivra pas à de Gaulle, et on veut signifier que dès lors le problème politique français se ramènera à une alternative entre une droite et une gauche, par exemple une démocratie libérale et un socialisme autoritaire. Deux termes exclusifs l'un de l'autre et exclusifs de tout troisième terme, tel est pour l'honneur du parler français, le sens précis et qui donne beaucoup à penser de ce beau mot d'alternative. Ainsi la démocratie est le régime qui permet aux citoyens de décider entre les deux termes d'alternatives clairement posées. Il est donc honorable de soupçonner que le système gaulliste répugne aux alternatives authentiques et de chercher à lui substituer un régime dont alternative et alternance seraient la loi, mais on se fera mieux comprendre et on se comprendra mieux, soi-même en s'abstenant de massacrer par la même occasion la langue française.

## Amours espagnoles

L'AVEVENTURE de cette princesse des Pays-Bas, heureusement amoureuse d'un Bourbon-Parme, ne manque pas de piquant parce que à la fois elle contredit et vérifie la plus lointaine histoire. La fiancée est fille de cette dynastie orangiste qui a acquis gloire et autorité en luttant victorieusement sous les couleurs de la Réforme contre l'oppression espagnole et l'impérialisme français. Le fiancé descend de Louis XIV et tout en n'étant que très partiellement espagnol, porte les espérances d'une fraction au moins de ce carlisme dont on sait qu'il est outre-Pyrénées politiquement réactionnaire et religieusement intégriste. Toute possibilité de drame conjugal est d'avance écartée puisque la princesse, congédiant son propre héritage, prise de passion pour la plus traditionnelle Espagne, convertie au catholicisme, a embrassé la foi et reconnu la loi du prince qu'elle s'est paradoxalement choisi. L'événement est pourtant moins insolite qu'il ne semblerait d'abord : les basses et grasses plaines flamandes ont toujours eu un goût mystérieux pour l'âpre dureté des terres espagnoles. Récemment le tranquille Baudoïn faisait d'une Espagnole la reine des Belges. Le Flamand Charles de Gand, dans une plus lointaine histoire, qui est aux origines des Pays-Bas modernes, devenu par un hasard familial roi d'Espagne et plus connu sous le nom de Charles-Quint a fini par s'hispaniser au point de faire au monastère de Yuste la plus espagnole des morts. Attrait du contraire pour le contraire, appel de l'autre monde ? Sans doute, mais il y a autre chose. Ces récentes amours espagnoles écloses dans la province de l'Europe, la mieux faite pour s'éloigner vertigineusement de l'Espagne, témoignent-elles pour la liberté du cœur capable de rompre les destins politiques, ou sont-elles paradoxalement le long écho inversé des inimitiés du passé qui ont donné à chacun des antagonistes, mêlés les uns aux autres par la guerre, la curiosité et l'inquiétude de l'autre ?

# UN MOMENT DÉCISIF

## DES RAPPORTS SINO-SOVIÉTIQUES

par François FEJTO

*Au cours du printemps 1963, les communistes soviétiques ont fait une nouvelle tentative de réconciliation avec les Chinois. Ils ont invité Mao Tsé-toung à venir à Moscou pour discuter de leurs divergences. Le chef de la Chine populaire a décliné cette invitation, sans en donner publiquement les raisons. En fin de compte, la réunion des deux partis eut lieu en juillet, à un échelon inférieur, et elle n'a point abouti. Depuis lors, la scission du mouvement communiste manifestée en fait après l'accord nucléaire de Moscou du 5 août 1963, s'est apparemment accentuée. Depuis lors, le communisme monolithique tend à être remplacé par un communisme bipolaire. Depuis lors, la France a reconnu la Chine de Mao.*

*Dans l'étude de François Fejto que nous publions ci-dessous, les raisons du refus de Mao à Khrouchtchev apparaissent nettement. C'est en octobre 1959, que Khrouchtchev et Mao Tsé-toung se sont vus la dernière fois. D'après tout ce qu'on sait maintenant, de sources officielles, sur cette rencontre, il est clair qu'elle a marqué le début d'une brouille, à la fois personnelle et politique qui n'a cessé de s'aggraver depuis. A présent d'ailleurs, ce n'est plus seulement le procès de Khrouchtchev que l'on fait à Pékin, mais celui de toute la société, de toute la politique soviétiques.*

*Notre collaborateur François Fejto, en relatant les circonstances de cet affrontement entre Mao Tsé-toung et Khrouchtchev, montre aussi l'importance décisive qu'ont eue la politique de rapprochement de Khrouchtchev avec les Etats-Unis et son attitude « neutre » devant le conflit sino-indien, dans la genèse du désaccord entre la Chine et l'U.R.S.S. Ce désaccord est une donnée capitale des relations internationales ; il a une influence considérable sur la situation du communisme mondial au sein duquel pourraient se créer dans l'avenir plusieurs variantes. On peut constater dès aujourd'hui, comme le fait François Fejto que « l'internationalisme prolétarien prophétisé par Marx et instauré par Lénine a d'ores et déjà perdu son unité, il se régionalise ».*

**L**E 27 janvier 1959, Khrouchtchev inaugura dans la salle des séances du Palais du Kremlin le XXI<sup>e</sup> Congrès du P.C. La réunion devait être consacrée avant tout à des problèmes économiques, au nouveau plan septennal soviétique. Aussi la presse chinoise fit-elle preuve d'une certaine discrétion en ce qui concerne les préparatifs de ce Congrès. Le grand bruit fait à Moscou autour de l'exclusion de Boulganine, les nouvelles dénonciations tapageuses formulées contre Molotov n'avaient suscité aucun écho dans les journaux de Pékin. Ceux-ci ne s'étaient pas associés — comme ils

l'avaient fait en juillet 1957 — à la condamnation des « archi-conservateurs » de l'U.R.S.S. Et alors que tous les autres Partis-frères au pouvoir se firent représenter à Moscou par leur « Numéro 1 », Mao Tsé-toung ne crut pas nécessaire de se déplacer. Il envoya à sa place Chou En-laï, ce qui paraissait confirmer les bruits sur le désaccord persistant entre les deux capitales.

Cependant Khrouchtchev nia hautement l'existence de dissonances. « Le Parti communiste chinois, déclara-t-il à la tribune du Congrès, emploie des méthodes

spécifiques pour l'édification du socialisme » ... « Mais entre eux et nous, il n'y a pas, il ne peut y avoir de divergences d'opinions. » Celles-ci n'existaient que dans l'imagination des « révisionnistes » yougoslaves. « Nous connaissons les particularités de la Chine en ce qui concerne son développement historique, sa population, son niveau de production, sa culture nationale. » Mais ce qui est important, ajouta Khrouchtchev, c'est que les deux Partis envisagent les problèmes d'un « point de vue de classe, à partir de positions marxistes-léninistes ».

Khrouchtchev voulait-il simplement donner le change à l'opinion internationale ? Peut-être. Mais il est possible aussi qu'il ait cru lui-même que l'harmonisation survenue à la fin de 1958 entre les deux directions. La demi-retraite des Chinois répondant à la bonne volonté manifestée par les Soviétiques lors des négociations économiques, lui assureraient quelque répit. D'autant plus que son rapport comprenait un certain nombre de concessions au point de vue de Pékin. Il pouvait espérer que ces concessions — notamment la plus importante d'entre elles : l'engagement de faciliter le développement des pays socialistes économiquement arriérés — seraient appréciées à Pékin.

Cet engagement a été formulé par Khrouchtchev sous forme d'une thèse sur « la simultanéité de l'entrée des divers pays socialistes dans l'ère du communisme ». La thèse était destinée sans doute à répondre aux inquiétudes de ceux qui craignaient que le développement économique accéléré de l'U.R.S.S. — que Khrouchtchev allait proposer comme la tâche principale de son Parti pour les années à venir — n'eût pour conséquence l'accroissement de l'écart qui séparait l'Union Soviétique des pays moins développés du Bloc et notamment de la Chine. « Peut-on s'imaginer, disait Khrouchtchev, que l'un des pays socialistes arrive déjà au communisme tandis que d'autres pays s'attardent encore longtemps au stade initial du développement de la société socialiste ? C'est peu probable, déclara-t-il. « Il serait plus juste d'admettre théoriquement que les pays socialistes... passeront plus ou moins simultanément à la phase supérieure de la société communiste. » Et cela grâce à un « développement proportionnel planifié », rendu possible par l'aide mutuelle et la coopération économique.

Traduit en langage courant, cette thèse de Khrouchtchev équivalait à rassurer les Chinois, les Nord-Coréens, Vietnamiens, etc., qui même s'ils renonçaient à brûler les étapes, même s'ils respectaient le « gradualisme » du développement, auraient la possibilité de rattraper l'U.R.S.S. et les autres pays évolués du Bloc. Elle était l'expression théorique du nouveau crédit que Chou En-laï devait rapporter à Pékin dans ses valises.

Une seconde concession de Khrouchtchev portait sur l'éternel problème yougoslave. Trois ans auparavant, au XX<sup>e</sup> Congrès, il avait réhabilité l'expérience yougoslave en proclamant son caractère socialiste. Au XXI<sup>e</sup> Congrès, il renversa ce jugement. Aux arguments déjà connus, employés par les Chinois à prouver la dégénérescence des Yougoslaves, Khrouchtchev en ajouta un nouveau. Les difficultés croissantes rencontrées par les Yougoslaves dans le domaine économique, fourniraient la meilleure preuve de leur déviation théorique, car

« le succès économique est le meilleur critère de la justesse des idées ».

Au XX<sup>e</sup> Congrès, Khrouchtchev, précisément pour rendre justice aux Yougoslaves, relança l'idée de la « pluralité des voies qui conduisent vers le socialisme ». Sur ce point encore, au XXI<sup>e</sup> Congrès, pour plaire aux Chinois, il a fait un pas en arrière, mettant cette fois l'accent sur le « fond commun » de l'idéologie marxiste-léniniste que les dirigeants de Belgrade répudièrent en voulant concilier neutralité et socialisme, en s'opposant à la communauté des pays socialistes.

Autant de gages donnés aux Chinois. Mais ceux-ci n'ont certainement pas manqué de relever certaines ambiguïtés des positions définies par Khrouchtchev. Malgré la sévérité des propos contre les Yougoslaves, le leader soviétique n'a toujours pas fermé toutes les portes à une entente. La rupture idéologique ne devait pas entraîner la détérioration de la coopération entre les Etats. Puis, certains des reproches dirigés contre les Yougoslaves — mauvaise gestion économique, étroitesse d'esprit national — avaient un accent légèrement anti-chinois.

La partie du rapport de Khrouchtchev où il soulignait l'indépendance et l'égalité de tous les Partis communistes était également pleine de sous-entendus. Certes, les Chinois ont pu enregistrer avec satisfaction sa déclaration, suivant laquelle dans le mouvement communiste « il n'y avait pas de Partis dirigeants et de Partis subordonnés » ... « Tous les Partis sont égaux et indépendants, tous portent la responsabilité du destin du mouvement communiste de ses échecs et de ses victoires ».

Mais Khrouchtchev a revendiqué en même temps la reconnaissance du rôle « d'avant-garde » du Parti soviétique, il a laissé entendre qu'il n'admettait pas de doutes quant à l'internationalisme de son Parti. Les concessions n'étaient que de pure forme. Quant à l'essentiel, rien n'a changé.

Enfin, les événements ultérieurs auront démontré que Pékin n'a pas été entièrement satisfait des prises de position du XXI<sup>e</sup> Congrès relatives au problème arabe non plus. Le bruit avait couru précédemment d'un désaccord entre l'U.R.S.S. et la Chine quant à l'attitude à adopter face à Nasser qui s'est retourné avec violence contre les communistes de son pays et à qui Pékin préférerait nettement Kassem. Or Moukhitdinov, le principal expert du Kremlin pour les affaires musulmanes — sans prononcer le nom de Nasser — reprochait à la Tribune du Congrès aux nationalistes anti-communistes de faire le jeu de l'impérialisme. Moukhitdinov a laissé entendre que les sympathies de l'Union Soviétique allaient aux projets « fédéralistes » qui voulaient fonder l'unité arabe « sur le respect de l'égalité et la souveraineté des peuples ». Mais là encore, tout comme dans le cas des Yougoslaves, les critiques idéologiques s'accompagnaient de gestes apaisants. Tout en exprimant son mécontentement, l'U.R.S.S. déclarait qu'elle continuerait à aider la République Arabe Unie.

Somme toute, les concessions de Khrouchtchev — abstraction faite de l'accroissement de l'aide à la Chine — avaient plutôt un caractère théorique. La partie de son discours qui intéressait le plus les Chinois

était celle qui avait trait aux rapports de l'U.R.S.S. avec les Etats-Unis. Or, sur ce point, Khrouchtchev n'a rien fait pour dissiper les inquiétudes de Mao Tsé-toung. Au contraire, son discours reflétait l'état d'esprit que les Chinois qualifieront en 1963 « de véritable obsession à l'égard des Etats-Unis ». Il a souligné une fois de plus « la grande responsabilité des deux grandes puissances — l'U.R.S.S. et les U.S.A. — pour maintenir la paix » ... « Entre nos deux pays il n'y a jamais eu, il n'y a pas de litiges territoriaux. Il n'y a pas de raison pour des conflits entre les deux peuples. » Khrouchtchev a mentionné avec satisfaction l'excellent accueil que Mikoyan venait de recevoir aux Etats-Unis, lors de son récent voyage et a rappelé sa proposition en vue d'une conférence au sommet, de négociations sur le désarmement et d'un traité de non-agression de cinquante ans.

Les Chinois ont déduit non sans raison du discours de Khrouchtchev que, nonobstant son insistance sur un règlement allemand favorable aux intérêts soviétiques, et en dépit de toutes les déclarations sur la solidarité du camp socialiste, *l'objectif majeur de la politique soviétique demeurerait la recherche d'un modus vivendi avec les Etats-Unis, d'une détente dont la Chine risquerait de payer les frais.*

Voilà ce qui explique la réserve des commentaires publiés à Pékin au sujet du XXI<sup>e</sup> Congrès. Les Chinois suivaient avec une attention concentrée les avancées de Khrouchtchev aux Etats-Unis et qui, notamment après le remplacement de John Foster Dulles — le Molotov des Etats-Unis — par Christian Herter à la tête du Département d'Etat, prenaient une forme de plus en plus concrète.

En juillet, Khrouchtchev envoya son second, Frol Kozlov, aux Etats-Unis pour sonder le terrain en vue d'une rencontre avec Eisenhower. Pékin fit le silence. Mais lorsqu'en août, l'accord sur un échange de visites entre Eisenhower et Khrouchtchev fut officiellement annoncé, le « Drapeau Rouge » de Pékin publia un long article théorique, tendant à démontrer que les Etats-Unis n'avaient aucun intérêt à diminuer la tension. L'on ne pouvait prendre au sérieux les affirmations américaines sur la coexistence, tant que les Etats-Unis ne consentiraient pas à retirer leurs bases militaires et mettre un terme à toute occupation de territoires étrangers. C'était là marquer, on ne peut plus clairement, le scepticisme total de Pékin quant aux chances de réussite et au caractère raisonnable des initiatives de Khrouchtchev. C'était aussi la preuve que le compromis de fin 1958 n'avait été que superficiel et qu'il n'existait toujours pas de coordination effective entre la diplomatie de l'U.R.S.S. et celle de la Chine.

### Le conflit sino-indien

Au cours de l'année 1959, un nouveau et grave sujet de désaccord a surgi entre Moscou et Pékin : l'attitude prise par l'Union Soviétique face au différend frontalier opposant la Chine à l'Inde.

Nous ne pouvons guère étendre notre étude aux aspects juridiques bien compliqués de ce conflit, dont les origines remontent à l'époque où l'Inde était encore

une colonie de Sa Majesté britannique. Il s'agit là d'un litige frontalier typique dont la solution pacifique ou non dépend de l'humeur des gouvernants des pays intéressés, de l'ensemble de leurs rapports et des perspectives où leurs relations évoluent. Ainsi, lorsqu'en octobre 1954 au cours de sa visite à Pékin, le premier ministre Nehru avait évoqué le problème des frontières devant Chou En-laï, ce dernier n'y attachait pas beaucoup d'importance. De même, lors de son séjour à New Delhi, au cours de la même année, Chou En-laï, à en croire les documents officiels indiens, avait assuré ses interlocuteurs que la question des frontières entre les deux pays pourrait être réglée à l'amiable, dans le même esprit de compréhension qui avait prévalu aux négociations sino-birmanes.

C'est qu'à cette époque la recherche de l'amitié avec l'Inde de Nehru — une Inde dont les Chinois, au moment de la guerre de Corée, ont découvert le caractère authentiquement neutraliste — était une des pièces majeures de la politique extérieure de la Chine. Cette politique apparaissait d'ailleurs comme très rentable ; elle avait permis à la Chine de jouer un rôle éclatant à Bandoeng, en changeant l'uniforme de franc-tireur fanatique pour la toge blanche de la respectabilité internationale. Nehru rendait au jeune Etat populaire d'éminents services, en l'aidant à sortir de la quarantaine où les Etats-Unis avaient voulu l'enfermer. Les Chinois paraissaient lui en savoir gré ; entre les deux pays, il n'y avait pas de problèmes majeurs, même le problème du Tibet qui aurait pu devenir une pomme de discorde, avait réussi à être réglé en 1954 de manière apparemment satisfaisante : l'Inde avait conclu à cette date avec la Chine un accord réglementant le commerce et la circulation des personnes « entre la région tibétaine de la Chine d'une part et l'Inde d'autre part ». Cette formulation équivalait à la reconnaissance *de jure* par l'Inde de la souveraineté chinoise sur le Tibet, dont le statut international, durant la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, sous la domination britannique, ne prêtait pas moins à l'équivoque que le statut de la Mongolie Extérieure que la Chine communiste a fini par accepter comme Etat-tampon entre elle-même et la Russie.

A la suite de l'accord de 1954, les Indiens avaient retiré leurs troupes du Tibet et transmis aux autorités chinoises les installations postales et télégraphiques. Certes, dans l'esprit des Indiens, la Chine, en contrepartie de ces concessions s'engageait moralement à respecter l'autonomie du Tibet qui n'était pas une province comme les autres et auquel les bouddhistes de l'Inde demeuraient attachés par mille liens traditionnels. Ce qu'ils reconnaissaient à la Chine, c'était une suzeraineté sur le Tibet compatible avec une large autodétermination, plutôt qu'une souveraineté dans le sens stricte et moderne du terme. Etant donné que Pékin n'était pas pressé d'affirmer la plénitude de ses droits sur la région, les Indiens pouvaient garder pendant quelque temps l'illusion que tout allait bien dans le meilleur des mondes. Certes, quelques incursions chinoises avaient été signalées dès 1957, dans le secteur occidental du Ladakh ; puis en septembre 1958, un heurt s'était produit entre patrouilles hindoues et chinoises, mais l'affaire fut minimisée de part et d'autre. Ce n'est qu'en 1959 qu'elle s'envenima, à la suite de l'écrasement de

l'insurrection tibétaine. Celui-ci marqua la fin de l'amitié entre les deux pays qui se dresseront désormais l'un contre l'autre, dans un esprit d'âpre rivalité nationale.

Fatalité historique ? Peut-être, étant donné — indépendamment même de tout antagonisme idéologique — les visées dominatrices et l'incompatibilité d'humeur des classes dirigeantes des deux pays. Mais chacun ayant des tâches énormes de développement à résoudre, l'interlude pacifique aurait pu durer longtemps encore. *S'il s'achevait en 1959, c'est que le sursaut nationaliste de l'Inde coïncidait avec — ou fut précédé ou provoqué par — un durcissement général de la politique extérieure chinoise.* Ce durcissement, cette idéologisation accentuée par les discussions avec l'U.R.S.S., comportait un changement d'attitude à l'égard de plusieurs gouvernements nationalistes que la Chine jugeait désormais avec moins d'indulgence, surtout s'ils entretenaient de bonnes relations avec les Etats-Unis et les Occidentaux, et manquaient de respect à son égard.

Nous avons déjà mentionné plus haut les divergences qui ont surgi entre Moscou et Pékin au sujet de Nasser et de Kassem. Au printemps 1959, les Chinois ont pris partie pour ce dernier d'une manière beaucoup plus énergique que les Soviétiques. Puis, lorsque le Parti communiste d'Irak s'est divisé en deux groupes dont le premier revendiquait avec beaucoup d'agressivité sa participation au gouvernement, tandis que l'autre faisait preuve de plus de retenue, Pékin, contrairement à Moscou, encouragea les extrémistes, ce qui ne manqua pas d'ajouter à la confusion régnant en Irak et contribua certainement à la défaite des communistes.

La brouille entre Pékin et Le Caire s'aggrava encore lorsque, le 28 septembre, Pékin offrit une tribune au leader communiste syrien Bagdache pour prononcer un discours violent accusant Nasser d'avoir « installé un régime de dictature terroriste qui emploie des méthodes fascistes contre toutes les forces démocratiques et nationales ». Sans doute les Soviétiques, eux aussi — et notamment Khrouchtchev dans son discours prononcé au XXI<sup>e</sup> congrès — protestèrent contre les arrestations de communistes, opérées par Nasser au lendemain de la création de la République Arabe Unie. Mais ces protestations ne furent accompagnées d'aucune sanction économique, ce que les Chinois ne manquaient pas, semble-t-il, de reprocher aux Soviétiques. Tout comme dans le cas de l'Inde, ils eussent préféré une politique commune, plus « idéologisée ». Aussi, la polémique entre Pékin et Le Caire prenait-elle un ton de plus en plus aigu ; la presse chinoise compara Nasser — comme plus tard Nehru — à Tchang Kai Chek ; celle du Caire accusa le gouvernement chinois d'avoir renié l'esprit de Bandoeng, de faire preuve d'intolérance à l'égard des Yougoslaves et des neutralistes, d'intervenir dans les affaires intérieures des pays arabes, etc.

Il est certain que le « gauchissement » général de la politique chinoise a singulièrement contribué à envenimer ce qui au début ne paraissait être qu'un litige frontalier comme les autres. Les Chinois semblent avoir pensé au commencement qu'ils pourraient aisément conclure un marché avec les Indiens en gardant un territoire dépourvu d'administration et d'habitants, qui représentait environ le cinquième de leurs revendications

totales possibles, en échange de quoi ils cèderaient le reste.

Le désir manifesté par les Indiens de défendre, comme justifiés en droit, tous les gains frontaliers réalisés par les colonisateurs britanniques et dont ils avaient pris la succession, irritait les Chinois. Enervés par les sympathies manifestées dans l'Inde envers les insurgés tibétains, les dirigeants de Pékin révisèrent brutalement leur appréciation du rôle de Nehru dans la politique internationale, ainsi que de la situation politique dans l'Inde.

L'Inde perdait à leurs yeux ce caractère progressiste, anti-impérialiste, qu'elle avait revêtu auparavant. Un éditorial du « Quotidien du Peuple » du 6 mai 1959 insistait sur les contradictions inhérentes à la politique indienne. « L'Inde est un pays qui a acquis son indépendance après avoir secoué la domination coloniale de l'impérialisme », écrivait-il. « Elle désire développer son économie dans une ambiance internationale pacifique... C'est là l'endroit de la médaille. Mais il y a le revers ; la grande bourgeoisie indienne entretient des liaisons innombrables avec l'impérialisme et dépend dans une certaine mesure du capital étranger. De plus cette grande bourgeoisie, conformément à son caractère de classe, témoigne d'un certain penchant pour l'expansionisme. »

Cet éditorial ménagea encore Nehru qu'il représentait comme l'incarnation des tendances positives de l'Inde. Mais petit à petit, les exégètes de Pékin découvrirent de côté impérialiste de Nehru lui-même. N'avait-il pas, dans son livre « The Discovery of India », publié en 1944, préconisé une évolution où l'Inde deviendrait le « centre de l'Asie » ... « le centre des activités économiques et politiques de toute la région de l'Océan Indien, de l'Asie du Sud-Est jusqu'au Moyen Orient » ?

Ainsi le problème de la rivalité nationale, impériale, pour la domination en Asie, fut posé par Pékin en termes de classe. La Chine, pays socialiste, pacifique par nature, réclamant ses frontières naturelles justes, se défendait contre les empiètements du gouvernement bourgeois réactionnaire de l'Inde. Or, cette version quelque peu simpliste des événements n'était point partagée par l'Union Soviétique.

Grâce à un texte publié à Pékin par le « Quotidien du Peuple » du 1<sup>er</sup> novembre 1963 sous le titre « La vérité sur l'alliance de la direction du P.C.U.R.S.S. avec l'Inde contre la Chine », nous connaissons à présent en détail les discussions qui eurent lieu entre Moscou et Pékin dès le mois de septembre 1959 sur le problème sino-indien.

Ce texte qui constitue une réponse à un article de la « Pravda » du 19 septembre de la même année, accusant la Chine d'entretenir « un grave foyer de tension en Asie », permet de constater que l'attitude de Khrouchtchev face au conflit sino-indien a joué dans l'aggravation progressive des rapports entre l'U.R.S.S. et la Chine un rôle presque aussi important que la politique soviétique de rapprochement avec les Etats-Unis. Tout ce que les Chinois ont révélé à ce propos en 1963, paraît indubitablement vrai. Ce qu'il n'ont pas dit, c'est que de toute évidence, ils avaient voulu se servir en 1959 de leur différend avec l'Inde « capitaliste » pour



Depuis octobre 1959 K. et Mao ne se sont plus rencontrés et leurs divergences se sont accentuées. Décideront-ils en 1964 de reprendre le dialogue face à face ?

contraindre les Soviétiques à se déclarer sans ambage en faveur de la Chine socialiste, en abandonnant leur politique de balance entre les deux puissances asiatiques rivales. C'est précisément le dépit ressenti à cause de l'échec de cette entreprise qui a encore échauffé les rancunes de Pékin à l'égard d'un allié qui a accordé à l'Inde bien plus de crédits (700 millions de dollars) qu'à la Chine (430 millions de dollars).

D'après le document chinois, un premier échange de vues entre Moscou et Pékin sur le conflit frontalier avait eu lieu le 6 septembre 1959, c'est-à-dire 10 jours après le premier incident grave qui opposa les troupes chinoises à l'Inde dans l'Himalaya. Le chargé d'affaires soviétique à Pékin fut alors informé que la politique chinoise « tendait à éviter les conflits ». Il s'entendit dire que le « gouvernement indien, en provoquant le conflit frontalier, poursuivait le but de combattre le communisme et la Chine ; que la bourgeoisie indienne devenait de plus en plus réactionnaire avec l'accentuation de la lutte de classe à l'intérieur et que c'était tout à fait dans la logique des choses ». On lui demanda de prévenir son gouvernement afin que celui-ci « ne donne pas dans le piège de Nehru qui s'efforçait d'exercer une pression sur la Chine en utilisant l'Union soviétique ».

Ces explications ne satisfirent pas le Kremlin. Trois jours plus tard, le chargé d'affaires soviétique communiqua au gouvernement chinois le texte d'une déclaration officielle que l'Agence Tass devait diffuser le lendemain pour exprimer les regrets de l'U.R.S.S. devant un conflit « déplorable » opposant « des pays amis ». Les Chinois, offensés par le ton « neutraliste » de cette déclaration, demandèrent à Moscou de s'abstenir de la publier. Et cela d'autant plus que le gouvernement de Pékin s'app préparait à rendre publique une lettre adressée

par Chou En-laï à Nehru et proposant le règlement à l'amiable de la question frontalière.

Cependant l'Agence Tass, dans la nuit du 9 septembre, diffusa la déclaration soviétique, ce qui fut interprété aussitôt par les observateurs du monde entier, comme une preuve irréfutable de l'existence des divergences sino-soviétiques, tant de fois démenties. Les Chinois expliquèrent cette démarche de Moscou par le désir de Khrouchtchev de s'assurer les sympathies de Washington à la veille de son départ pour les Etats-Unis, où il devait conférer avec le Président Eisenhower.

Il est probable que des considérations de cet ordre aient contribué à la hâte de Moscou de désavouer Pékin ; mais l'attitude soviétique s'explique suffisamment à la lumière des objectifs permanents de la politique asiatique de l'U.R.S.S. qui considérait une brouille avec l'Inde comme très peu souhaitable. Quant à Khrouchtchev, dès son arrivée à Pékin, à son voyage de retour des Etats-Unis, le 30 septembre, il ne manqua pas de retourner le couteau dans la plaie de ses hôtes, en faisant l'éloge d'Eisenhower qui « comprenait si bien la nécessité de diminuer la tension » et en affirmant d'autre part que « les pays socialistes doivent faire tout leur possible, pour exclure la guerre comme moyen de régler les questions litigieuses ».

C'est surtout un passage qui blessait les Chinois dans les discours de Khrouchtchev : celui qui — sans préciser le destinataire de l'avertissement — contenait une mise en garde « contre toute volonté de sonder par la force la stabilité du capitalisme ». « Ce serait là une grave erreur, a déclaré Khrouchtchev. Les peuples ne comprendraient ni ne soutiendraient pas ceux qui agiraient de cette façon. Nous avons toujours été contre

les guerres de conquête. Les marxistes reconnaissent aujourd'hui comme dans le passé les guerres de libération comme guerres justes ; mais ils ont toujours condamné et continuent à condamner les guerres de conquête, les guerres impérialistes. C'est là précisément un des aspects les plus caractéristiques de la théorie marxiste-léniniste. »

« Le monde entier vit (dans ce passage) une insinuation comme quoi la Chine était belliqueuse en ce qui concernait Formose et le conflit sino-indien » écrira à ce propos le « Quotidien du Peuple » quatre années plus tard. Mais il est probable que les dirigeants chinois n'ont pas attendu quatre ans pour en faire le reproche à Khrouchtchev. Ils lui « expliquaient » de vive voix dès le 2 octobre 1959, « le conflit frontalier sino-indien, tel qu'il se présentait en réalité » ; ils « en firent l'historique », en rejetant sur l'Inde toute la responsabilité du conflit. Ce sont les Indiens qui avaient franchi la frontière, ce sont eux qui s'étaient livrés à des provocations. « Et cela n'arrangerait rien que de céder tout le temps aux réactionnaires. »

Cependant Khrouchtchev demeura sceptique. « Il ne désirait nullement connaître la vraie situation, ni les auteurs de la provocation. Il se contenta d'insister sur le fait que n'importe comment, tuer des gens c'est mal agir », déclare le document chinois cité plus haut.

Quant aux Soviétiques, ils n'ont pas fourni encore des précisions directes sur les réponses faites par Khrouchtchev, lors de cet entretien décisif du 2 octobre, aux explications chinoises. Mais on peut reconstituer le point de vue qu'il s'attachait à défendre, à la lumière d'une déclaration du gouvernement soviétique, publiée le 21 septembre 1963, en réponse aux attaques de Pékin. D'après cette déclaration, les dirigeants soviétiques ont fait comprendre au gouvernement de Pékin, tout au début du conflit sino-indien, que l'« exacerbation de celui-ci ..., sa transformation en important conflit armé était indésirable, car elle pouvait entraîner de graves conséquences non seulement pour les rapports sino-indiens, mais aussi pour la situation internationale ».

Khrouchtchev paraît avoir répété avec obstination « qu'il convient de s'en tenir, dans les conflits frontaliers en général, et dans le différend opposant la Chine à l'Inde en particulier, aux principes léninistes, d'après lesquels il est possible de trancher toute question frontalière sans recourir aux armes, à condition que les deux parties fassent preuve de bonne volonté ».

Il ressort du même document que Khrouchtchev a parlé aussi du préjudice que le conflit porterait inévitablement aux mouvements communistes d'Asie et notamment à celui de l'Inde. En sapant la position de Nehru, les Chinois contribueraient à renforcer l'influence occidentale en Asie. Khrouchtchev a sans doute rappelé que jusqu'en 1959, la Chine avait poursuivi à l'égard de l'Inde la même politique que l'Union Soviétique et qu'elle n'avait point désapprouvé l'aide économique accordée par l'U.R.S.S. à sa voisine.

L'observation était juste. *Ce n'est pas l'U.R.S.S. mais la Chine qui a changé sa politique envers l'Inde.* Comme nous l'avons indiqué, la rivalité nationale et idéologique a pris le dessus sur le désir de coopérer. Nehru est devenu — en même temps que Tito — un concurrent dangereux, un ennemi que les Chinois identifiaient

avec Tchang Kai-chek. Ils voulaient user l'autorité de Nehru, lui rendre de plus en plus difficile la pratique du neutralisme ; ils désiraient littéralement le pousser dans les bras de l'Occident, afin de le compromettre devant la clientèle non engagée afro-asiatique et de créer les bases de la radicalisation du mouvement communiste et révolutionnaire dans l'Inde où le parti communiste s'enlisait dans le sillage du Parti du Congrès.

## Formose et les Etats-Unis

Nous savons par ailleurs que les discussions entre Khrouchtchev et Mao Tsé-toung débordaient le cadre sino-indien pour s'étendre à la plupart des questions internationales en suspens, notamment à celle de Formose. Les Chinois reprocheront plus tard à Khrouchtchev de leur avoir proposé en octobre 1959 de régler l'affaire de Formose en s'inspirant de l'exemple de Lénine. Celui-ci n'avait pas hésité en son temps à reconnaître la République d'Extrême-Orient établie dans l'Extrême Orient soviétique avec l'appui des Occidentaux. « C'était là, aurait dit Khrouchtchev, une concession, un sacrifice temporaire ; plus tard cette République était réintégrée à l'U.R.S.S. »

D'après le document chinois, le sens de cette déclaration ne prêtait pas à l'équivoque. « Pour le dire brutalement, il (Khrouchtchev) demanda à la Chine d'accepter le projet américain des « deux Chines ».

Les Soviétiques, dans leur réponse à la déclaration chinoise, démentirent avec véhémence les intentions prêtées par Pékin à Khrouchtchev. Tout ce que celui-ci aurait dit à Pékin, c'est que « la question pouvait être résolue par différents moyens, non seulement militaires, mais aussi pacifiques ». Lequel croire ?

Khrouchtchev et Mao Tsé-toung parlèrent aussi — ou surtout ? — du voyage du leader soviétique aux Etats-Unis, des entretiens du Camp David. Lors des cérémonies publiques, les dirigeants chinois firent semblant d'approuver la tentative de Khrouchtchev d'en arriver à une entente avec les Etats-Unis. Chou En-lai, faisant son bilan des dix premières années de la République populaire, félicitait « le camarade Khrouchtchev pour son voyage plein de succès aux Etats-Unis ». Mais il est probable qu'au cours des entretiens privés, les dirigeants chinois n'ont pas dissimulé leur scepticisme, voire hostilité, devant les ouvertures soviétiques aux Américains. Ils ont soigneusement épiluché les discours et déclarations faits par Khrouchtchev lors de son voyage et sans doute demandèrent-ils dès octobre 1959 des explications au sujet de certaines phrases ouvertement dénoncées plus tard, comme par exemple : « Nos succès économiques, à vous et à nous, seront salués par le monde entier qui attend que nos deux grandes puissances aident à se mettre plus rapidement sur pied les peuples qui ont un retard séculaire dans leur développement économique. » Ils lui ont probablement demandé s'il pensait sérieusement que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis pourraient constituer un « pool » pour le développement des pays arriérés ; et encore, pourquoi il avait qualifié — dans son discours au déjeuner offert par le Maire de New York — Eisenhower, cet « ennemi acharné du progrès et du socialisme », de « grand homme qui comprend la grande politique » ?

Ce n'est probablement pas un procès d'intention rétrospectif que les dirigeants chinois auront fait à Khrouchtchev quatre ans plus tard, lorsqu'ils diront que « dès 1959, il a été fasciné par les rencontres au sommet entre l'Union soviétique et les Etats-Unis », et « qu'il n'avait des yeux que pour les Etats-Unis ».

« Quels rêves mirifiques n'a-t-il pas fait à ce sujet — ajouteront-ils sur un ton où la jalousie se mêle au mépris — et quelles illusions n'a-t-il pas répandues ! » N'est-ce pas à ces illusions que Khrouchtchev s'appretait à sacrifier l'amitié de la Chine ?

Cela n'a peut-être pas été dit aussi clairement en octobre 1959 à Pékin, mais le sens y était certainement. Comme il y a aussi lieu de supposer que la riposte donnée quatre années plus tard par Moscou aux reproches de Pékin perçait déjà dans les propos de Khrouchtchev : « Chaque fois que grâce aux efforts des pays socialistes et des peuples pacifiques une détente internationale pouvait être espérée, la direction du P.C. de Chine faisait son possible pour saper cette détente. » Khrouchtchev aurait donc expliqué, dès 1959, l'attitude agressive des Chinois à l'égard de l'Inde par leur désir « de saboter la détente internationale dans son ensemble ».

### L'affaire Peng Teh-huai

Khrouchtchev et Mao Tsé-toung avaient probablement évoqué également le « cas » du maréchal Peng Teh-huai, l'un des vétérans du mouvement communiste chinois, héros de la guerre civile et anti-japonaise, membre du Politbureau, ministre de la Défense, dont la révocation, en même temps que celles du chef de l'Etat major Huang Ko-cheng et de deux vice-ministres des affaires étrangères, a été officiellement annoncée quelques jours avant l'arrivée du leader soviétique à Pékin.

A l'époque, aucun rapprochement n'a été fait entre les deux événements. La révocation de Peng Teh-huai semblait d'autant moins traduire un durcissement de la politique chinoise que son successeur, le maréchal Lin Piao, était connu comme un militaire assez modéré, lié à Chou En-Lai. Cependant des renseignements parvenus plus tard en Occident et analysés dans une intéressante étude de David A. Charles ont établi que le « limogeage » de Peng Teh-huai était l'aboutissement d'une grave crise politique à l'origine de laquelle les dirigeants soviétiques n'avaient pas été étrangers.

C'est du 2 au 16 août que le Comité Central chinois s'était réuni dans le plus grand secret, à Lushan, dans le Kiang-si, sous la présidence de Mao-Tsé-Toung. A cette occasion, Peng Teh-huai avait présenté à ses collègues un Mémoire où il soumettait à une critique violente l'ensemble de la politique militaire et économique de son pays. C'est sans doute parce de ne pas perdre l'aide militaire de l'U.R.S.S. indispensable à la modernisation de l'Armée chinoise, par souci aussi de ne pas laisser désorganiser et démoraliser l'Armée par l'emploi des troupes à des travaux agricoles et autres, que Peng Teh-huai se déclara en désaccord avec Mao. On le connaissait depuis longtemps comme partisan de l'Armée professionnelle. Il ne pouvait pas demeurer indifférent devant le préjudice porté, dès 1959, par la politique des communes populaires au moral de son armée, en majorité paysanne.

Au printemps de 1959, Peng Teh-huai avait effectué un long voyage en Europe orientale. Le 25 mai, il rencontra à Tirana, Khrouchtchev, venu dans la capitale albanaise pour neutraliser le mécontentement d'Enver Hodja et de ses amis. Il semble qu'à cette occasion, il exposa ses griefs contre la politique des communes populaires et fit part à Khrouchtchev de son intention de prendre la tête de l'opposition. Il n'aurait pas été déçu, bien au contraire.

Mao Tsé-toung fut-il prévenu des projets du maréchal ? On l'ignore. En tout cas, celui-ci a pu aller à Lushan pour s'expliquer ; il ne fut arrêté qu'après avoir été mis — légalement ou non — en minorité. On se montra relativement clément à son égard, car après s'être livré à une autocritique pas trop humiliante, il fut libéré et employé à des postes subalternes. Quant au Comité Central, tout en adoptant un certain nombre de mesures d'apaisement dans les campagnes — donnant ainsi partiellement raison à l'opposition — il déclencha une campagne extrêmement puissante contre les « opportunistes de droite ».

Les dirigeants soviétiques étaient certainement embarrassés par cette affaire qui ne rehaussait pas leur prestige. Aussi, semblaient-ils vouloir ignorer que la pointe des attaques lancées par la propagande chinoise contre les « droitiers » — contre tous ceux qui exagéraient les erreurs et difficultés causées par le « grand bond en avant » — était dirigée contre le Kremlin. Ainsi la « Pravda » du 1<sup>er</sup> octobre 1959 donna place à l'article « antidroitier » de Teng Hsiao-ping, cité plus haut, tandis qu'un article de Liou, demandant qu'on « combatte et qu'on écrase » les droitiers, fut repris par la revue « Problèmes de la Paix et du socialisme », paraissant à Prague sous le contrôle des Soviétiques.

Il semble toutefois que tous ces gestes n'ont pas été jugés suffisants par Mao. Il attendait de Khrouchtchev qu'il désavouât le maréchal déchu, ce que le chef soviétique refusa catégoriquement de faire. Il passa, au contraire, à la contre-attaque en juin 1960, lors de la conférence de Bucarest, reprochant aux Chinois, tout comme aux Albaniens, de persécuter tous les éléments qui manifestaient des sentiments pro-soviétiques. En dernière analyse, l'affaire Peng Teh-huai contribua sensiblement à détériorer non seulement les rapports sino-soviétiques en général, mais aussi les rapports personnels de Khrouchtchev et de Mao Tsé-toung.

### Khrouchtchev et Mao Tse-Toung

Les entretiens d'octobre 1959 auront eu une importance décisive pour l'avenir des rapports sino-soviétiques, non seulement parce que pour la première fois, sur toute une série de sujets brûlants, aucun accord n'a pu être réalisé entre les dirigeants des deux pays : mais aussi parce que ce désaccord s'est répercuté sur les relations personnelles de Khrouchtchev et de Mao Tsé-toung.

Certes — et nous l'avons signalé — les deux hommes s'étaient déjà observés à la conférence internationale de 1957, comme des chiens de faïence ; et on a quelques raisons de penser que les entretiens de l'été 1958 à Pékin n'ont pas été non plus toujours très cordiaux. Mais tout se passe comme si en octobre 1959, Khroucht-

tchev et Mao, le paysan d'Ukraine et le paysan de Shansha, s'étaient affrontés pour la première fois directement, sans se ménager ; comme si, pour la première fois, des paroles irrémédiables avaient été prononcées, laissant apparaître toute l'étendue du fossé qui séparait les deux groupes de dirigeants.

L'offensé, en l'occurrence, c'était selon toute probabilité Mao Tsé-Toung. « Dans le grand débat en cours entre le révisionnisme moderne et le marxisme-léninisme révolutionnaire, dira plus tard l'un des chefs de la propagande chinoise, les révisionnistes modernes ont concentré leurs attaques venimeuses et sans scrupules contre le Parti communiste chinois et le camarade Mao Tsé-Toung. Il ne s'agit pas là d'un fait dû au hasard. Les révisionnistes modernes haïssent le camarade Mao parce qu'il s'est tenu toujours fermement à l'avant-garde de la défense du marxisme-léninisme. » (Chou Yang).

Il est vrai que Chou Yang n'a point précisé la date à laquelle avaient commencé ces hostilités contre la personne de Mao, mais tout concourt à nous la faire situer à l'année 1959. C'est en tout cas au cours de cette année que les éloges publics adressés à Mao Tsé-Toung dans la presse de Pékin commencèrent à prendre un caractère à la fois plus ample et plus exaltant. Et en effet Khrouchtchev a dû trouver sur son bureau lors de son arrivée à Pékin, un article du « Quotidien du Peuple » publié deux jours plus tôt et dans lequel un des collaborateurs de Mao décrivait sur plusieurs pages les mérites exceptionnels du leader chinois « sans la direction, sans la pensée duquel, la révolution chinoise échouerait et la reconstruction du pays se heurterait à des difficultés insurmontables. »

La personne présentée par Liou Lan-Tao prenait des proportions surhumaines. Ce n'était plus un homme mais un demiurge, incarnation de la science collective du Parti, représentant glorieux du prolétariat héroïque de la Chine et des meilleurs traditions de la Nation. Et ce n'est pas tout : Mao Tsé-Toung fut qualifié de « Phare éclairant la voie chinoise vers le communisme », « symbole de l'invincibilité de la Révolution chinoise » et en même temps de « révolutionnaire, d'homme d'Etat et de théoricien marxiste-léniniste le plus éminent du présent ».

Sauf erreur, c'est pour la première fois que l'ambition de Mao — qui avait certainement supervisé et approuvé l'article — sa prétention d'être considéré comme « le plus éminent » des marxistes contemporains ont été si franchement et publiquement affirmées. Certes, on peut penser que cette amplification du personnage de Mao — les Soviétiques parleront plus tard de « déification » — était aussi en rapport avec les luttes intérieures du Parti chinois, avec l'offensive de l'opposition repoussée un mois plus tôt à Lushan. Mais l'hommage semble avoir été destiné surtout à impressionner Khrouchtchev, à lui faire comprendre la supériorité intellectuelle et morale de Mao-Tsé-Toung qui portait déjà depuis un demi-siècle les responsabilités directes d'une des plus grandes révolutions du monde, alors que Khrouchtchev avait vécu pendant presque tout ce temps à l'ombre de Staline, contraint de danser sur la musique qu'on lui sifflait.

Le message qui se dégagait de l'article du « Quotidien du Peuple » était assez clair : « Ce n'est pas à vous, Khrouchtchev, de donner les leçons à un homme

de la taille de Mao Tsé-Toung ». Or Khrouchtchev, passant outre à cet avertissement, s'exprimait les jours suivants, tant en public qu'en privé, sur le ton d'un maître parlant à son disciple. Il mettait celui-ci en garde contre les tentations de l'aventure, se permettait de lui faire un véritable « amphi » sur la juste interprétation du marxisme-léninisme. C'était sans doute plus que Mao n'en pouvait supporter. Et que sa riposte fut sans ménagement, on a pu le lire entre les lignes des communiqués officiels dans la « Pravda » : le premier entretien des deux dirigeants accompagnés l'un par Souslov et Gromyko, l'autre par plusieurs membres de son Politburo, fut qualifié de « cordial et amical », le second, le lendemain, ne fut que « cordial » et le troisième, celui du 2 octobre, parlait seulement d'« entretien ».

Après quoi, Mao et Khrouchtchev se séparèrent pour probablement ne jamais plus se revoir. En effet, l'année suivante, en novembre 1960, Mao n'ira point à la conférence internationale convoquée à Moscou, mais se fera remplacer par Liou Chao-Tchi et Teng Hsiao-Ping ; puis au cours de l'été 1963, lorsqu'il s'agira de faire un semblant d'ultime tentative pour surmonter les divergences, il refusera une fois de plus de se déplacer vers Moscou. Quant à Khrouchtchev, il ne manifesterait aucune envie de rencontrer l'homme qu'il considère désormais comme un maniaque obsédé de sa propre grandeur.

Ainsi, les questions traitées en octobre 1959 demeuraient ouvertes, les divergences constatées restaient sans solution. Les deux groupes de dirigeants maintenaient leur position, faisant semblant d'attendre que l'autre cédât. Khrouchtchev, dans un grand discours prononcé au Soviet Suprême le 31 octobre 1959, résumait ses impressions de voyage aux Etats-Unis en s'exprimant avec optimisme sur les chances d'une détente qui serait basée sur des concessions mutuelles. Pour défendre la politique de coexistence, telle qu'il l'envisageait, il rappela — comme en présence de Mao — la souplesse de Lénine à l'époque de la paix de Brest-Litovsk, alors que le fondateur de l'Etat soviétique préférait faire des concessions à l'impérialisme allemand plutôt que d'adopter la politique « aventuriste » suggérée par Trotski qui lançait le slogan « ni guerre, ni paix »... C'est pour la première fois que Khrouchtchev, de manière allusive, identifiait les idées de Mao comme une variante du trotskisme.

Quant aux Chinois, ils reprirent aussitôt après le départ des invités soviétiques leur campagne en vue de la libération de Formose. Les 21 et 22 octobre 1959, de nouveaux incidents plus graves que les précédents, opposèrent dans la région de Ladakh des policiers indiens à des éléments de l'armée chinoise. Un échange de correspondance, parfois acerbe, entre Nehru et Chou En-Lai, ne contribua guère à atténuer la tension entre les deux pays. Pékin voyait avec méfiance la réception chaleureuse ménagée à la Nouvelle Delhi en décembre par le gouvernement indien au président Eisenhower et profita du 80<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Staline pour rappeler les mérites du défunt généralissime et son constant souci de la vigilance contre l'impérialisme.

Il fallait désormais avoir l'oreille sourde pour ne pas percevoir les dissonances de plus en plus aiguës entre les deux capitales du communisme mondial.

François FEJTO.

**T**ERRE pétrie de civilisations successives ! Pas un trait au visage de la Tunisie qui n'ait été creusé par des siècles de sciences et de sagesse. Ici, les Phéniciens ont engendré Carthage vers cette époque de Fable où Ulysse allait y faire escale. La reine Didon, dans son palais cyclopéen dont on voit toujours les fondations, pleure un amant qui va fonder Rome. Et quand cette Rome détruit Carthage, elle s'y implante à son tour, jusqu'au jour où les Cypriens et les Augustins font retentir leur prédication, et dans les catacombes de Sousse on trouve quinze mille tombes chrétiennes ; jusqu'au jour où Byzance étend ici l'ombre de son hyératisme. Vient l'invasion arabe : elle dresse à Kairouan, ville sculptée de neige et d'azur, une mosquée plus belle dans sa nudité que ses opulentes sœurs du Caire ou de Bagdad. Rappeler ces fastes, évoquer ces grandeurs quand on aborde la Tunisie n'est pas un vain jeu, mais une clef nécessaire pour déchiffrer ce pays.

Le Maroc est rude, l'Algérie est disparate et contradictoire, la Tunisie est une Terre de civilisation. Les Tunisiens se disent Arabes. Ils n'ont pas tort, car on est déjà ici un peu sur l'Oronte. Ils se trompent pourtant, car ils sont hellènes et ils sont latins. Doivent-ils à l'extrême ancienneté de ces cultures successives et mêlées, l'exquise beauté des femmes, quand elles ramènent au bas de leur visage, sans le voiler, un haïk qui n'est plus qu'un symbole ? Lui doivent-ils la grâce des adolescents, qui même vêtus de haillons ont la noblesse des archanges ? Aucun Européen ne peut y être insensible, ni négliger cette fraternité de civilisation.

### A L'OMBRE D'UN PASSE VIVANT

Comment sans se référer à un passé qui, de Tunis à El Djem et de Sfax à Kairouan reste vivant, comprendre le caractère spécifiquement latin que, sur le plan politique comme sur le plan économique, a revêtu le régime tunisien ? Sans doute heurterai-je mes amis de Tunis ou de Sousse en leur expliquant que le régime politique auquel s'apparente le plus le leur est la dictature latine.

Toute une matinée, j'ai vu le Président Bourguiba jouer son rôle, faire son métier. Bonhomme et dominateur, courtois et cinglant, vif et paternel, il exécutait en virtuose sur

tous les claviers. Ici, il écartait les voiles autour des visages, là, il serrait des mains, il écoutait un discours le front tendu d'une feinte attention, il imprimait sur son visage les phases du poème qu'on lui débitait. Mais homme d'Etat, il s'imposait toujours par une extraordinaire présence. Menton pointé, d'un prognatisme voulu qu'accentue la calotte sans visière, profil d'aigle, mâchoire large et faite pour broyer... De qui d'autre ai-je jadis pu faire le portrait en ces termes ? Mais chez Bourguiba le style se nuance de gentillesse. Il sait mieux que l'autre se détendre et partant est plus naturel. L'intelligence est plus humaine et la culture beaucoup plus vaste. Il ne pouvait quand même pas n'avoir pas recueilli un peu de la grâce de son pays !

Bien entendu, le régime a plaqué sur la façade de la Tunisie toute une série d'institutions. Elles ont à peu près autant d'importance que l'Assemblée Nationale dans la V<sup>e</sup> République française. Le Pouvoir est vis-à-vis d'elles déférent dans la mesure de leur servilité. La V<sup>e</sup> République est un modèle que le Président Bourguiba ne récuse pas d'ailleurs, et ce n'est sans doute pas fortuit si ses photographies officielles sont calquées sur celles du Général de Gaulle, avec la même bibliothèque comme fond et les mêmes livres sous la main droite. Décidément, nous retrouvons toujours les modèles des dictatures à la latine et l'héritage de ces Empereurs qui, s'ils se faisaient défier, n'ont jamais porté que les titres de la République. A Tunis, un seul homme gouverne, un seul homme détient le pouvoir et chacun s'agite pour mériter ses bonnes grâces et chacun s'agite pour les détourner du voisin (comme toujours quand sont impuissants les pouvoirs intermédiaires, jouent les coteries). Et cette dictature est absolue, déléguée dans les provinces à des gouverneurs tout puissants. Est-ce plus mal ? J'ai peine à imaginer les services que rendrait une démocratie en Tunisie, avec les ferveurs populaires de l'Islam, son besoin de personnaliser et de sacraliser le Pouvoir, les ferments anarchiques que charrie le sang berbère et le fréquent analphabétisme. C'est déjà beaucoup que la dictature tunisienne soit souriante et qu'elle ne verse jamais le sang, même après les complots et les trahisons. Car l'ordre a une chance d'être durable en Tunisie, justement parce que le Président Bourguiba sait être modéré. Evidemment, il en

va de ce pouvoir comme de tous les pouvoirs absolus non héréditaires. Aucun homme ne se manifeste qui puisse nuire au chef de l'Etat, mais aucun non plus ne se manifeste qui pourrait un jour lui succéder.

## UN SOCIALISME TRES ROMAIN

Le régime économique est lui aussi dictatorial. Il se baptise socialiste, au risque même de nuire aux investissements qu'il recherche. Je ne voudrais toujours pas froisser mes amis tunisiens en leur disant que par ce mot ils obéissent un peu à une mode, car le Pouvoir cherche surtout en l'employant à galvaniser une jeunesse inquiète en quête de maîtres-mots. Mais d'abord on se trouve en présence de l'étonnante propension des Tunisiens à suivre à la fois deux politiques contradictoires. Ce peuple, parmi les plus intelligents, et conscient de l'être, demeure toujours persuadé que le moment venu, plus malin que les autres, il conciliera les contraintes : d'où parfois des mécomptes. Ainsi veut-il à la fois attirer les capitaux privés et se dire socialiste. En fait, le régime économique est avant tout dirigiste et étatique. Il n'est pas socialiste en ce sens qu'il ne recherche pas comme une fin l'égalisation des conditions, qu'il a conscience des valeurs propres du secteur privé, que l'excès bourgeois, si fort en tout Tunisien, le détourne des excès révolutionnaires. Il l'est au contraire par une confiance un peu naïve dans le planisme, un goût du dirigisme qui reflète dans l'économie les tendances du pouvoir politique. Nous sommes en présence d'un système étatique, mais qui recherche l'aide privée et ne lui marchande pas sa place. On dogmatise beaucoup en paroles à Tunis, mais ce peuple millénaire de négociants sait observer une démarche pragmatique (1).

Cet étatisme a sa justification. Parce que, du Bey au mendiant, tout Tunisien était un marchand, le secteur tertiaire a atteint une anarchie plus forte que partout ailleurs. Les circuits de distribution sont incohérents. Dans la seule ville de Tunis, on a pu dénombrer deux cent quatre-vingt-dix-neuf grossistes en tissus, ce qui fait un grossiste pour trois détaillants. Aussi, le Gouvernement tente-t-il de redresser cette économie, en confiant les importations à des sociétés d'Etat, voire à des groupements d'importateurs. Ce sont deux formules entre lesquelles on hésite encore. La distribution au stade du gros est contrôlée aussi. On la confie également à des sociétés d'Etat, régionales et locales, seul le commerce de détail étant vraiment libre, mais contrôlé par des magasins témoins. Tout cela est justifié, tout cela est intelligent, mais tout cela est un peu lourd à mettre en œuvre. Un système étatique de l'Economie suppose une administration nombreuse et compétente : or, quelle que soit la finesse naturelle du Tunisien, celle-ci ne peut suppléer à toutes les lacunes de formation. Le contact que j'ai eu avec les sociétés locales et régionales, dont l'effort est pourtant sympathique, me laisse un peu inquiet. J'ai plus confiance dans la présence des magasins témoins que dans cette lourde pyramide de sociétés, de présidents et de directeurs généraux.

La production industrielle est, elle aussi, entre les mains de sociétés d'Etat, tout au moins dans les secteurs suivants : mines et énergie, industrie alimentaire, industrie textile, industrie du bois, industrie du papier, industrie chimique et des engrais, industrie sidérurgique et mécanique,

électricité et électronique, travaux publics. Sans contrainte violente, mais inexorablement, les entreprises existantes sont amenées à se concerter avec les sociétés d'Etat, voire à s'y subordonner ou à s'y incorporer. Ce régime a son efficacité, car l'industrialisation se poursuit. Si nous prenons, à titre d'exemple, le domaine du textile, d'ores et déjà fonctionnent une filature de coton, de 1.200 broches, à Sousse, belle unité bien équipée et admirablement dirigée, et un tissage plus contestable de 270 métiers que des motifs étrangers à l'économie ont malheureusement fait disperser en cinq ateliers souvent distants de plusieurs kilomètres les uns des autres. Mais bientôt vont surgir une filature de 20.000 broches et un tissage de 1.000 métiers. Des projets sont en cours dans l'industrie lainière, l'industrie de la confection et celle de la bonneterie. La Tunisie est en passe de rattrapper l'industrie marocaine et de distancer, sans coup férir, l'incohérente industrialisation de l'Algérie, comme elle va distancer l'Afrique Noire francophone. En effet, elle a eu l'intelligence de chercher à se financer elle-même, par une taxe sur les importations dont elle emploie le produit à des créations d'usines. Mais en même temps, elle a l'habileté de demander à ses anciens fournisseurs, en passe d'être évincés, de lui fournir leur assistance technique et elle les rétribue par certains avantages commerciaux.

Parallèlement la Tunisie développe, perfectionne et modernise l'artisanat grâce auquel elle possède cette main-d'œuvre intelligente et exercée qui est un atout de son industrialisation. La résurrection et la vie des traditions artisanales sont un test de la renaissance tunisienne. Les modèles stéréotypés, dont les exemplaires multipliés encombrant les « bazars orientaux », sont revus, simplifiés, élaborés à nouveau. On assiste à un développement des formes et des motifs et, surtout, à leur purification. Les tapis allègent leur décoration. Les nattes jouent du contraste simple de deux tons. Les espaces vides soulignent la beauté des broderies. On peut prédire que les produits de l'artisanat tunisien, parce qu'ils appartiennent à une tradition vivante, vont séduire l'Europe.

## LES VOISINS ABUSIFS

On voudrait ne peindre la Tunisie qu'en couleurs riantes comme celles de ses vergers d'Hammamet. Pourtant force est de constater que s'étendent des ombres.

En premier lieu, le destin d'un pays de trois millions et demi d'habitants, policés mais fort pauvres, est difficile dans ce tiers monde qui présente une certaine unité pour revendiquer l'aide des pays industrialisés, mais qui est travaillé de divisions profondes accentuées de haines et de convoitises. L'instinct de la Tunisie la porterait vers l'Occident, et plus spécialement vers l'Occident européen. A Tunis, comme ailleurs dans le monde, les Américains ne sont pas aimés. Ils apportent pourtant une aide considérable.

(1) Citons le Président Bourguiba dans son discours du 27 novembre 1963 : « La caractéristique du socialisme destourien est qu'il ne se propose pas d'humilier les possédants, de leur arracher leurs biens mais d'en faire des éléments productifs au service de la collectivité. De la sorte, et une fois les revenus équitablement distribués, les possédants acquerront l'assurance qu'il ne sera pas touché à leurs biens et les déshérités la garantie qu'ils auront leur part, judicieusement prélevée et équitablement distribuée par les soins de l'Etat qui demeure le suprême arbitre ».

Ils ont même choisi pour l'accorder l'heure la plus désagréable pour la France, annonçant en plein milieu de négociations franco-tunisiennes l'octroi de cent quatre-vingt millions de dollars. Inutile de dire que pour la délégation française qui négociait durement, l'instant fut assez pénible. Mais si les Tunisiens ont « empoché » l'argent, ils n'ont ni aliéné leur liberté, ni détourné leurs préférences. Quant aux pays de l'Est, ils ont bénéficié d'un engouement. Leurs experts furent accueillis avec effusion. Mais entre les difficultés de langue et le heurt des mœurs, les mécomptes commencèrent vite. Comme partout, les Yougoslaves sont les seuls à n'avoir pas trop déçu. Reste donc la seule influence de l'Europe, ou plutôt resterait cette seule influence si ne jouait une autre attraction : celle d'une éventuelle unité maghrébine.

Attraction ou répulsion ? De toute façon, il s'agit là d'une donnée majeure de la politique tunisienne. La Tunisie, qui se sait trop petite, éprouve forcément l'attrait de se fédérer avec des voisins qui présentent avec elle des similitudes certaines de langue et de mœurs. Le Président Bourguiba se sent, à juste titre, la vocation et la capacité d'administrer un grand ensemble. Tant que la rébellion algérienne n'avait pas révélé tout son visage, il en a nourri l'espoir. Mais aujourd'hui, la Tunisie éprouve surtout vis-à-vis de l'Algérie une répulsion qui se nomme également crainte, et le mépris d'un peuple cultivé, industriel et pacifique pour des voisins braves et rustres. L'héroïsme même des Algériens, dans la récente guerre, porte ombrage aux Tunisiens, eux qui doivent leur indépendance plus à leur habileté qu'à leur courage. Chaque initiative d'Alger est suivie avec méfiance, sans qu'on ose d'ailleurs prendre du champ vis-à-vis de ce voisin. Il s'ensuit une démarche politique un peu claudicante. Le conflit entre le Maroc et l'Algérie a bien montré les hésitations de Tunis. On a d'abord pensé que, parallèlement aux « frères marocains », on avait quelques revendications territoriales à exercer. Pourtant, peut-on prendre un risque quand, alors qu'on a beaucoup des atouts d'une industrialisation, font défaut les sources d'énergie dont, justement, dispose l'Algérie ? Ainsi s'expliquent les attitudes un peu contradictoires, mais toujours prudentes, du Président Bourguiba, attentif à saisir chaque occasion de rendre la situation le moins défavorable possible. La crainte de l'Algérie se complique d'une peur encore plus forte de l'Egypte nassérienne. Nulle part, sans doute, l'existence d'un Etat n'est apparue plus nécessaire aux yeux d'un autre que celle de la Libye aux yeux de la Tunisie. La propagande nassérienne doit troubler les nuits de Bourguiba. Influence-t-elle sur les masses tunisiennes ? Rien n'est plus difficile à fournir que la réponse à une telle question. Remarquons seulement que le seul souverain dont on voit souvent l'effigie dans la médina de Tunis, relique d'un récent passage, est celle du vieux Négus.

#### ATTRAIT EUROPEEN

Si la Tunisie était libre d'agir à sa guise, c'est vers la C.E.E. qu'elle se tournerait résolument. D'ores et déjà, 75 % de ses échanges se font avec cette Communauté. Tout en étant très orientaux, tout en se proclamant arabes, les Tunisiens se sentent très européens. Oserais-je dire qu'ils se sentent français par bien des côtés ? Sans doute. Et pourtant la colonisation française en Tunisie, si elle ne fut pas cruelle, se montra assez minable. La Troisième République vit surtout dans la Régence un moyen de résoudre à bon compte la

question corse en déversant les insulaires sur Tunis par bateaux entiers. Bien entendu, ces petits fonctionnaires socialistes, presque analphabètes, allaient se montrer les pires adversaires de toute évolution du peuple tunisien. Pourtant, les Tunisiens ne peuvent s'empêcher de regarder du côté de Paris, tant sont fortes les affinités. Ils suivent la politique française plus que la leur propre. Ils doivent les journaux français. Ils discutent les décisions de Paris, y compris les plus intérieures, comme s'ils y étaient partie. Courants économiques et sentiments se conjuguent avec la crainte de l'Egypte pour porter la Tunisie vers une C.E.E. à laquelle appartient la France, et cela malgré le fâcheux précédent que constitue le traité d'association entre le Marché Commun et les Etats Africains. Mais intervient la peur de se détacher du reste du Maghreb, la frayeur que l'Algérie n'en tire un moyen de l'isoler, ou encore d'exciter certains jeunes cadres du Destour. La Tunisie est depuis longtemps décidée à trouver une formule de rapprochement avec la C.E.E., mais elle voudrait que cette formule soit adoptée également sinon par le Maroc au moins par l'Algérie. Exprimant à haute voix son désir, elle vient de franchir un pas en avant. Elle a même laissé entendre que si l'Algérie ne la suivait pas, elle poursuivrait quand même une politique d'accord avec l'Europe. Acceptons-en l'augure, sans être certains qu'elle ose prendre un tel risque.

#### INCERTITUDE D'UNE JEUNESSE TROUBLEE

Pour répondre plus nettement, il faudrait savoir ce que les jeunes pensent exactement de l'Algérie, dans cette Tunisie où 40 % de la population a moins de quatorze ans, et surtout ce qu'en pensent les jeunes cadres du Parti, du Destour. On peut craindre une certaine contamination du romantisme, même chez les jeunes d'un pays très bourgeois. Les peuples pratiquent souvent des fuites en avant : les individus aussi, à ces heures où ils se sentent contraints de regarder en face leur destin. Et nous trouvons la seconde des ombres qui s'étendent sur la Tunisie : l'incertitude de la jeunesse.

Où va-t-elle, cette jeunesse tunisienne ? Mais où va toute la jeunesse musulmane ? Maintenant que l'effervescence et les ferveurs de l'indépendance sont retombées, la voici en face d'elle-même. Sans doute, dans bien des pays encore, entretient-on ces effervescences et ces ferveurs en dressant les spectres d'un impérialisme pourtant évanoui, en agitant l'épouvantail d'Israël, en criant la haine contre les pays voisins. Les jeunes Tunisiens sont trop intelligents et lucides pour beaucoup croire à de tels phantasmes et pour s'en laisser leurrer. D'ailleurs, cette agitation ne fait que reculer une échéance de toute façon inéluctable : cette retombée de l'enthousiasme qui oblige à retrouver un nouveau sens à la vie. Je garde, comme un symbole, le souvenir de la visite d'un pénitencier que je fis en compagnie du Président Bourguiba. Le régime de cette maison de redressement est doux et intelligent. On y applique les dernières découvertes psychologiques. Les prisonniers firent au Président une magnifique ovation. Un jeune détenu surtout, qui exalté par ses propres « Bourguiba, ya, ya » (à ce rythme de klaxon qui punctua naguère « Algérie Française ») trépigait, levait les bras, sautait au paroxysme de la joie. Qu'aurait-il éprouvé pourtant, quand ces transes sont retombées ? quand la voiture présidentielle démarrée, il s'est retrouvé un condamné, avec au mieux à supporter la grisaille des

jours...? Ainsi la jeunesse de tous ces pays au lendemain de l'indépendance...

Car j'ai vu, assez nombreux, de jeunes Tunisiens. Je n'ai jamais connu d'esprits aussi séduisants. Je n'ai jamais vu jeunes allier, avec tant de tact, déférence et liberté. Dans tous leurs comportements, les Tunisiens attestent l'ancienneté de leur civilisation. Quel chaos, pourtant, l'esprit de ces jeunes! Et, bien entendu, je mets à part les « yéyés » de Tunis, pareils à tous les « yéyés » du monde! Ceux-là ne comptent pas. Mais les meilleurs, ceux qui m'ont permis d'exquises soirées de bavardage et de confiance. On a l'impression que dans leur esprit plus rien ne repose sur sa base. La morale flotte en lambeaux. Tout est remis en cause, en particulier la famille, ce pilier de la société traditionnelle.

Plus ils ont parcouru la terre et recueilli d'expérience, plus ce chaos devient profond. Je pense à un jeune destourien, profondément sympathique, qui, de congrès en congrès est allé presque partout des Etats-Unis jusqu'en Chine. De tous ces contacts, il ne rapporte que des appréciations sur des résultats pratiques. Il lui manque un centre à quoi raccorder ses impressions, sinon un certain magma à base de marxisme mal connu et mal compris. La tentation marxiste ne peut être d'ailleurs qu'assez forte, dans ce milieu où, faute d'une culture philosophique et scientifique suffisante, on ne voit pas à quel point le marxisme porte la marque du XIX<sup>e</sup> siècle et ne parvient pas à le dépasser. Car les jeunes Tunisiens m'ont paru, comme je l'avais constaté précédemment de leurs frères marocains, d'un véritable analphabétisme philosophique. Tunis est certainement la seule ville de culture française où des jeunes, nantis de diplômes universitaires valables, n'ont jamais entendu prononcer le nom de Teilhard de Chardin. Alors qu'en Afrique Noire, on s'arrache les œuvres du grand métaphysicien!

Si bien que les jeunes Tunisiens se trouvent pris en impasse entre un monde moderne étranger à leurs traditions et qui, partant, les déracine, et une tradition dont l'archaïsme les rebute bien qu'ils lui gardent une secrète tendresse du cœur et en conservent une obscure fierté. Ils sont pris entre un monde moderne, pour eux sans tradition, et une tradition à laquelle ils conservent des bribes de fidélité, mais qui ne les mène vers rien. Et le peu qu'ils en conservent, bien au fond de leur conscience, leur pèse. Je gage qu'ils n'aiment pas vraiment Kairouan, cette ville où s'exprime le plus profond de la pensée musulmane. Une telle ville leur souligne un certain vide dans leur âme. Je sais bien que le très négociant peuple tunisien a toujours été assez matérialiste. Pourtant, ces jeunes m'ont semblé comme condamnés à se mou-

voir dans un monde auquel viendrait brusquement de faire défaut une des trois dimensions.

Le drame est que l'Islam est par définition et congénitalement incapable de toute évolution. Le Coran est co-éternel à Dieu. Pas une de ses lignes ne peut être considérée comme portant la marque de son temps. Aucune philosophie ne peut l'interpréter. Le statisme a gagné toute la société. Même ce qui n'est pas coranique dans l'enseignement musulman est, par contamination, devenu intangible. Une telle société est, contre elle-même, condamnée au déchirement et au rejet, mais vers quelle aventure de l'âme?

Pratiquement, les Tunisiens s'en tirent par un certain dédoublement de la personnalité qui, par moment, ferait croire, mais à tort, à une duplicité. Nous avons déjà vu leur aptitude à suivre à la fois deux politiques contradictoires. Elle est reflet d'une attitude de l'âme. Celle-ci est écartelée. Tous les aspects de la vie en sont comme faussés. Tel homme élèvera ses filles d'une façon très moderne et confinerà sa femme sous le haïk et dans sa maison. Tel autre enverra ses garçons dans les universités, mais chez lui se comportera en seigneur qui ne les reçoit pas à sa table. La rupture des générations accentue ce dédoublement, comme ce trouble. Tout jeune musulman est un orphelin, et c'est peut-être ce qui le rend si touchant. Chargé de responsabilités, nanti d'une situation lucrative, il apparaît quand même très démuné et comme à la recherche de cette paternité dont il sent le manque. Mais surtout, dans chaque tunisien, en un composé variable, subsistent toujours deux personnalités et presque deux âmes.

Ce tourment et ce déséquilibre sont ceux de tout le monde musulman, plutôt moins vifs en Tunisie qu'ailleurs. Surtout, capable d'un rapprochement avec l'Europe, ce pays pourrait apprendre d'elle à les surmonter car, en moins intense, nous avons connu, voici trois quarts de siècle, une crise analogue quand la Religion s'enfermait dans le conservatisme théologique et l'intégrisme, tandis que le scientisme captivait les jeunes esprits. L'Europe peut apporter à une Tunisie intelligente, séduisante, courageusement attelée à son propre développement, une ère de prospérité à laquelle s'associer. Elle peut l'aider à écarter les spectres de l'Egypte et de l'Algérie. Mais surtout, si elle sait être fraternelle; si elle ne lui apporte pas seulement des investissements, mais un peu de son âme et beaucoup de son amour, elle peut permettre à ce pays, qu'on appela si longtemps la Régence, de devenir le lieu de la rencontre, en ce qu'ils ont de meilleur, de l'Orient et de l'Occident.

Georges LE BRUN KERIS.



# DE LA DÉCOLONISATION A LA COOPÉRATION

par Pierre FOUGEYROLLAS

**L**ES exigences inhérentes à la planétarisation de la civilisation technicienne, l'uniformisation partielle des genres de vie par les techniques appellent la coopération entre nations industrialisées et nations en voie de développement mais elles ne lui confèrent pas sa finalité.

Si grand que soit aujourd'hui le rôle joué par les techniques, c'est-à-dire par les modalités de l'action humaine en vue de la transformation délibérée de la matière sous toutes ses formes, il convient de ne pas oublier que l'homme ne doit être réduit ni à ses techniques, ni aux produits de ses techniques.

A l'uniformisation partielle des genres de vie par les techniques répond l'aspiration proprement spirituelle à l'unité de l'homme. Cette aspiration a préexisté à l'invention des techniques actuelles et il est de la plus haute importance qu'elle leur survive.

Il est significatif que l'uniformisation partielle des genres de vie provienne du développement, pour ainsi dire, anonyme et impersonnel des techniques, tandis que la recherche spirituelle de l'unité de l'homme a donné lieu aux plus hautes et aux plus fortes personnalisations de l'histoire. Sur le plan humain, les personnalités des fondateurs de religions ou des grands mouvements religieux, les personnalités des fondateurs d'écoles philosophiques, apparaissent historiquement comme des sources singulières d'une vie spirituelle se déployant d'emblée au niveau de l'universel.

Cependant l'existence psycho-sociale des hommes, en tant qu'elle comporte des traits particuliers appartenant à des peuples différents ou à des milieux sociaux différents, se situe entre le développement uniformisant des techniques modernes et l'élan spirituel vers l'unité humaine de la pensée religieuse ou philosophique. C'est ce niveau des particularités des peuples et des milieux sociaux qu'il faut prendre en considération afin que les entreprises de coopération soient à la fois efficaces et fécondes.

En effet chaque peuple, chaque milieu social possède sa manière propre de vivre et de penser. C'est ce que nous appellerons, dans le sens anglo-saxon de ce mot, la *culture* d'un peuple ou d'un milieu. La culture est donc tout ce qui n'est pas la nature. Elle est ce en quoi et par quoi les individus, les groupes, les groupements, les peuples deviennent ce qu'ils sont. En bref, la culture c'est ce en quoi et par quoi se constituent des êtres humains particularisés.

## *L'unité de l'homme et la pluralité des cultures*

Or s'il est tout à fait légitime de comparer entre eux des degrés de développement technique, des degrés de richesse moyenne, des niveaux de vie matérielle appartenant à tels peuples ou même à tels milieux sociaux considérés en un temps déterminé, il serait illégitime et absurde de comparer quantitativement entre elles des cultures. Chaque culture forme une totalité vivante constituée par les réponses d'un homme ou d'un milieu aux problèmes posés par la vie dans la nature et dans la société. Chaque culture nous paraît éminemment justiciable de ses propres valeurs et de ses propres normes. Et ce serait méconnaître l'enseignement humaniste des sciences sociales que de chercher à établir une hiérarchie des cultures.

Les préjugés raciaux sont de plus en plus vivement combattus par les autorités spirituelles et les hommes de science de notre temps. Toutes les recherches anthropologiques ont montré qu'il était impossible de considérer un groupe ethnique comme intellectuellement supérieur ou inférieur à un autre groupe.

Cependant ceux-là mêmes qui combattent les préjugés raciaux, sont souvent la proie de ce que l'on pourrait appeler les préjugés culturels. Ces derniers consistent dans la conviction selon laquelle une culture serait intrinsèquement plus riche, plus élevée, plus féconde, bref plus humaine que les autres.

L'humanisme européen du XVIII<sup>e</sup> siècle a critiqué les préjugés raciaux, mais il n'en a pas moins affirmé que les sociétés techniquement et économiquement avancées d'Occident constituaient un modèle dont pouvaient s'inspirer les hommes des autres parties du monde et sur lequel ils devaient finalement se régler. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'enthousiasme pour la civilisation industrielle conduisit Saint-Simon, Comte et Marx à croire que l'humanité entière finirait par en adopter les mœurs et les représentations intellectuelles. Le communisme dans lequel Marx voyait la fin triomphale de l'histoire universelle, n'est rien d'autre que la société industrielle ayant atteint l'abondance et s'étant délivrée de ses tensions et de ses conflits internes. Autrement dit le communisme de Marx, c'est la société industrielle d'Occident idéalisée.

Il apparaît aujourd'hui que Marx, comme d'autres penseurs de son temps, avait justement compris la force d'expansion des techniques industrielles, mais qu'il avait abusivement réduit

les dans l'espace des cultures asiatiques et africaines. Par là il détermine ce contact, ce conflit et ce dialogue entre les cultures que l'on appelle l'acculturation.

Pour que l'acculturation cesse d'être un conflit et devienne réellement un dialogue, il faut que l'homme du tiers-monde soit pleinement conscient de sa culture d'origine et qu'il devienne maître du processus de l'acculturation. Il faut corrélativement que l'Occident reconnaisse les cultures du tiers-monde comme telles et qu'il cesse de croire qu'il est le porteur unilatéral des valeurs d'universalité.

Pour de nombreux Africains et de nombreux Asiatiques, le français et l'anglais sont des instruments précieux de communication nationale et internationale. Mais ils ne doivent pas oublier et nous ne devons pas oublier les valeurs d'universalité présentes au sein de leurs cultures d'origine. C'est ce dont témoignent notamment les œuvres d'art nées de ces cultures, car, comme toutes les œuvres d'art, elles visent l'universel humain à travers la particularité culturelle de chaque peuple.

Certes les cultures traditionnelles d'Afrique et d'Asie ne se maintiendront pas telles qu'elles étaient hier, au cours du processus du développement technique et économique et au cours du processus de l'acculturation. Mais on peut penser que l'irruption des techniques industrielles dans ces cultures suscitera des adaptations différentes de celles que l'Europe et l'Amérique du Nord ont connues hier.

Une comparaison avec certains développements spirituels peut sans doute éclairer cette question. On sait, par exemple, que l'Afrique noire a été spirituellement bouleversée par la propagation du christianisme et de l'Islam. Ce sont le plus souvent des Occidentaux qui, à l'origine, ont propagé le christianisme, et des Arabes, qui, à l'origine, ont propagé l'Islam dans le continent noir.

Il n'en est pas moins vrai que là où ces religions se sont implantées, elles ont été intégrées aux manières de vivre et de penser, c'est-à-dire aux cultures des peuples négro-africains. L'accession à l'universel chrétien ou islamique s'est accomplie à la fois à travers des ruptures vis-à-vis de certaines traditions antérieures et à travers des fidélités vis-à-vis de certaines autres traditions. Mais ce n'est pas en faisant d'un Dahoméen ou d'un Congolais un Occidental que le christianisme est parvenu à le gagner en profondeur. Ce n'est pas non plus en faisant d'un Sénégalais ou d'un Nigérien un Arabe que l'Islam a réussi à le transformer en un authentique musulman. Il existe, en vérité, des chrétientés africaines, comme il existe des chrétientés européennes, et toutes participent, à des degrés divers selon les individus, à ce que comporte d'unique le christianisme. De même il existe un Islam noir, comme il existe un Islam blanc, et à l'intérieur de chacun d'eux les croyants participent, à des degrés divers selon les individus, à l'unité coranique.

L'élan vers l'unité spirituelle de l'homme a modifié bien des cultures sans pour autant en abolir la multiplicité. Il importe de reconnaître que l'uniformisation partielle des genres de vie résultant de la mondialisation des techniques modernes ne doit, ni ne peut, en profondeur, abolir la pluralité des cultures.

Les économistes classiques et les marxistes ont fallacieusement réduit l'homme à ce que l'on a appelé l'*homo œconomicus*. Notre siècle serait impardonnable s'il prétendait uniformiser l'homme en engendrant partout le même *homo technicus*.

Il apparaît ici que l'uniformisation des genres de vie et l'universalisation spirituelle peuvent être contradictoires, en tant que la seconde reconnaît l'unité de l'homme sans détruire sa pluralité vivante, c'est-à-dire la pluralité de ses cultures, et en tant que la première en détériorant les cultures risque d'unifier une humanité déshumanisée par l'uniformisation.

Chaque culture comporte des aspects, pour ainsi dire, fermés sur leur propre particularité, et d'autres aspects ouverts sur l'universel. Il appartient à tous les peuples de dépasser les

*Chaque culture est justiciable de ses propres valeurs et de ses propres normes.*

la complexité culturelle de l'existence et du devenir des peuples à leurs seuls aspects techniques.

De nos jours précisément, la puissance d'expansion des techniques industrielles gagne le monde entier. Chaque peuple veut et bientôt chaque individu voudra bénéficier des avantages matériels qu'elle procure.

Il reste que la supériorité technique, sans doute historiquement temporaire de l'Occident, ne nous autorise nullement à conclure à une supériorité des cultures occidentales sur les cultures des pays actuellement sous-développés. Enfin l'expansion des techniques industrielles contemporaines provoque des bouleversements sociologiques chez les individus et des transformations psycho-sociales chez les peuples. Il appartient aux individus, comme tels, et aux peuples, comme tels, de s'adapter à ces transformations et d'instaurer de nouveaux équilibres à partir de leurs divers héritages culturels.

Si les Africains et les Asiatiques adoptaient non seulement les techniques issues de l'Occident, mais encore les mœurs et les manières de penser occidentales, il n'est pas sûr qu'ils aboutiraient à des équilibres sociaux valables et appropriés à leurs personnalités et à leurs cultures.

La critique la plus âpre adressée à l'Occident par les Africains et les Asiatiques consistait naguère à dénoncer dans le régime colonial un système qui, sur le plan économique, subordonnait leurs pays au développement des métropoles, et qui, sur le plan psycho-social, entraînait une aliénation ou une dissolution de leurs personnalités propres.

L'œuvre de la coopération ne peut réussir que si elle se refuse à propager un modèle de culture issu d'Occident parmi les peuples du tiers-monde. Il appartient en effet à ces peuples de s'accommoder aux nouvelles techniques et de les assimiler selon leurs styles propres et grâce à un processus actif d'appropriation.

Ainsi l'enseignement francophone ou anglophone qui est donné dans diverses universités du tiers-monde, est d'abord une transmission de savoir-faire techniques et de savoirs scientifiques inséparables les uns des autres. Il est ensuite une inévitable propagation de certains aspects des cultures occidentales.

premiers et de développer les seconds pour que le développement soit en même temps un développement spirituel.

Sans doute faut-il dire que quelque chose des cultures traditionnelles de l'Afrique et de l'Asie est en train de mourir sous la poussée interne d'énergies nouvelles et sous la pression des novations techniques. Mais cela est vrai aussi des cultures européennes et néo-américaines. Il est très probable que ce processus suscitera la promotion de culture néo-africaines et néo-asiatiques ainsi que de cultures néo-européennes et néo-américaines plus ouvertes sur le monde entier que les anciennes, mais particulières, néanmoins dans leurs contenus et dans leurs expressions.

En somme la coopération nous a paru nécessitée par la mondialisation des techniques les plus modernes issues d'Occident. Mais cette mondialisation entraînant une uniformisation partielle des genres de vie comporte un risque de déshumanisation non négligeable. Si l'Occident, en raison de ses préjugés culturels, faisait de cette uniformisation une norme et une valeur, il serait complice de la déshumanisation précédemment évoquée et prendrait le risque supplémentaire de dresser contre lui des peuples et des individus du tiers-monde en proie au refus d'une nouvelle tentative d'assimilation.

Loin de s'opposer à l'unité humaine, la pluralité des cultures la sous-tend et en rend la promotion possible.

C'est pourquoi l'œuvre de la coopération en vue de la liquidation du sous-développement nous paraît devoir prendre pour normes essentielles à la fois la recherche de l'unité humaine et le respect de la pluralité des cultures, en tant qu'il s'agit du respect s'adressant surtout à ce qui, dans chaque culture, tend vers l'universel.

Si, comme nous le pensons, les cultures sont des totalités vivantes, elles doivent être traitées comme telles. Seul le totalitarisme a intérêt à les abolir. L'humanisme doit, pour sa part, favoriser leur développement interne et leur acheminement vers les équilibres nouveaux qui permettent aux hommes et aux peuples d'accéder à l'universel sans renier leur personnalité individuelle et collective.

### **Quelques règles pour la coopération**

Les pays techniquement et économiquement les plus avancés ont participé, pour la plupart, au cours des temps modernes, aux entreprises de la colonisation. Aujourd'hui ces mêmes pays se trouvent engagés dans ce que nous avons appelé la grande entreprise de la coopération avec les pays en voie de développement.

Dans les deux cas, les intentions ont moins compté et comptent moins que les forces techniques, économiques et politiques à l'œuvre dans le monde. Aussi ne nous paraît-il pas qu'il y ait un choix réel entre l'acceptation et le refus de la coopération. Le repli des puissances industrielles sur elles-mêmes n'est pas conforme au dynamisme technique qui les anime.

En revanche il nous paraît qu'il y a un choix ou des choix à faire au niveau de la définition et de la conduite de la coopération. Autrement dit, nous sommes voués à la coopération, mais il dépend de nous que nous réussissions ou que nous échouions dans cette entreprise. On aura compris que le *nous* englobe ici les hommes responsables des pays industriels et des pays en voie de développement.

Considérée du point de vue de l'Occident, la coopération comporte un ensemble de relations avec les pays en voie de développement et un rapport à la stratégie expansionniste des Etats du bloc totalitaire communiste.

Nous adopterons comme première règle l'énoncé suivant : *la participation de l'Occident à la coopération ne doit pas être subordonnée aux stratégies de la compétition Est-Ouest.*

En effet l'assistance technique accordée par les Etats communistes aux pays en voie de développement est étroitement subordonnée aux plans d'expansion et d'hégémonie du totalitarisme. C'est pourquoi elle a rencontré, elle rencontre et elle rencontrera des résistances croissantes de la part des nations du tiers-monde.

Dans la mesure où l'Occident chercherait à exporter en Asie ou en Afrique un mode de vie occidental ou un *american way of life*, ses tentatives apparaîtraient aux hommes du tiers-monde comme étant trop semblables à celles des Etats communistes. Il faut au contraire que l'Occident donne l'exemple d'une politique coopérative radicalement différente de la stratégie d'expansion et d'hégémonie du totalitarisme. Il contribuera ainsi au dépassement de la « guerre froide » et il aidera, de l'extérieur, les peuples soumis au totalitarisme communiste à s'en libérer.

Mais l'essentiel, en la matière, c'est la définition et la promotion de relations nouvelles entre l'Occident industrialisé et le tiers-monde en voie de développement. Aussi adopterons-nous, à titre de seconde règle, l'énoncé suivant : *la coopération entre les pays industrialisés et les pays non industrialisés ne peut avoir pour but essentiel que la réalisation d'une société mondiale, à la fois unie et pluraliste, sur la base d'une infrastructure technique commune à toutes les régions de la planète.*

Cette règle signifie que la coopération doit stimuler l'intégra-

*Les œuvres d'art visent l'universel humain à travers la particularité culturelle de chaque peuple.*

tion des pays assistés à l'ensemble mondial en remplaçant le plus possible l'aide unilatérale par des aides multilatérales conditionnelles indispensables à la réalisation d'une coopération effective. Cela signifie que cette stimulation dans l'ordre technique et économique doit s'accompagner d'une stimulation intellectuelle en vue de la prise de conscience par chaque peuple assisté de son cheminement propre dans l'accession à l'universel à travers l'expérience du plus authentique particulier.

Cela signifie enfin que l'expansion des techniques doit être dirigée et contrôlée, autant que cela est possible, en vue d'éviter des déséquilibres périlleux et des détériorations préjudiciables au sein des pays en voie de développement. Il n'est ni nécessaire, ni fatal que ces pays traversent certaines épreuves de l'industrialisation qu'ont connues les nations d'Occident au siècle dernier. Mieux informés que ceux d'hier, les hommes de notre temps doivent faire en sorte que le coût humain du développement technique et économique soit désormais aussi peu onéreux que possible.

C'est pourquoi nous pouvons, semble-t-il, proposer, à titre de troisième règle, la formule suivante : *la poursuite du but de la coopération entraîne la recherche de deux résultats d'importance capitale : l'accession de tous les peuples à une dynamique du mieux-être et du plus-être ne comportant pas de limites a priori assignables, et la réalisation de communautés nationales ouvertes.*

En effet ce que l'on nomme le sous-développement n'est pas seulement un état inférieur de la production et de la consommation. C'est encore et surtout le fait que les écono-

mies du tiers-monde se trouvent limitées en puissance et en capacités, tandis que l'économie des sociétés industrielles a déjà débouché sur des perspectives quasi illimitées d'augmentation de sa puissance productive et de ses capacités de transformation.

Il s'agit donc non seulement de faire en sorte que le tiers-monde rattrape le niveau technique et économique de la société industrielle, mais encore de l'intégrer à l'expansion planétaire de la technique scientifique et de ses applications multiformes. L'abolition des limites de la capacité productive doit s'entendre comme une libération de tout ce qui tend, en l'homme, au progrès sans fin du bien-être et de tout ce qui aspire, en lui, à un plus-être, lui-même illimité.

Aussi cette perspective est-elle inséparable de la perspective socio-politique de la réalisation de corps sociaux globaux suffisamment cohérents et consistants, quant à leurs structures, pour participer à un tel mouvement mondial. Il ne suffit pas qu'il existe, dans le tiers-monde, des structures d'accueil pour l'assistance accordée par les pays industriels. Il faut que dès maintenant la structuration des sociétés globales de ce tiers-monde permette aux peuples et aux individus qui l'habitent, de transformer, aussi vite que possible, l'accueil à l'assistance en coopération effective.

Ces sociétés globales en voie de structuration se présentent comme des nations en devenir ayant surmonté leurs anciennes divisions tribales et étant capables de s'articuler les unes aux autres pour former de grands ensembles.

Aussi la coopération doit-elle, selon nous, favoriser les efforts des Etats assistés pour se grouper ou se regrouper et ne pas encourager les tendances à la balkanisation et au micro-nationalisme.

Pour qu'une telle politique de coopération soit conduite aussi efficacement et aussi opportunément que possible, il convient d'adopter la dernière règle suivante : *subordonner strictement l'assistance aux besoins réels de développement des pays assistés.* Cela signifie que les intérêts des individus, des groupes et des nations pratiquant l'assistance ne devraient être pris en considération que dans la mesure où ils répondent adéquatement aux exigences du développement des pays assistés. Cela signifie aussi que les minorités socialement dirigeantes des pays du tiers-monde ne devraient bénéficier, d'une manière privilégiée, des crédits de l'assistance que dans la mesure où elles assument un rôle décisif et irremplaçable dans la liquidation du sous-développement et dans la modernisation.

En somme la réalisation d'une société mondiale qui était naguère utopique, est devenue une exigence du développement technique et une aspiration psycho-sociale, d'un caractère probablement irréversible.

La réalisation d'une société mondiale politiquement unifiée et culturellement uniformisée demeure, elle, une utopie. C'est même une utopie dangereuse qui peut servir aux entreprises d'expansion et d'hégémonie du totalitarisme communiste.

Il reste à poursuivre l'édification d'une société mondiale qui soit politiquement unie, mais non unifiée, et qui soit culturellement pluraliste, mais non uniformisée.

En s'engageant dans cette voie, l'Occident répondra aux vœux profonds des hommes du tiers-monde, qui cherchent à participer à une telle société universelle sans pour autant aliéner leur nouvelle liberté d'action et sans perdre ou risquer de perdre une personnalité douloureusement retrouvée et fructueusement enrichie.

Si l'on peut dire, à la manière de Pascal, que la vraie politique se moque de la politique, l'on doit promouvoir une politique mondiale de la coopération en vue du développement universel en se détournant des vieilles stratégies expansionnistes et hégémoniques et en inventant les voies nouvelles de la générosité et de la solidarité.

Pierre FOUGEYROLLAS.

*La coopération doit entraîner l'accession de tous à une dynamique du mieux être et du plus être.*

**D**ÉPUIS le 28 octobre 1958, où Angélo Roncalli fut à la surprise générale, élu pape sous le nom de Jean XXIII, le cours de l'Eglise a changé et ses initiatives n'ont pas cessé de garder le premier plan de l'actualité. A chaque pas l'étonnement, l'admiration, l'enthousiasme de l'opinion ont accueilli ces gestes de plus en plus audacieux de Jean XXIII et de Paul VI, qui ont bouleversé l'Eglise et le monde : le synode romain, en 1960, le premier réuni depuis le XV<sup>e</sup> siècle, *Mater et Magistra* le 15 mai 1961, la première session du Concile à l'automne 1962, *Pacem in terris* le 11 Avril 1963, la deuxième session du concile du 29 septembre au 4 décembre de l'année écoulée, hier le pèlerinage de Paul VI aux Lieux Saints et la rencontre historique avec Athénagoras. Chaque événement apparaît si neuf, si extraordinaire qu'il éclipse le précédent, intéresse des cercles de plus en plus nombreux d'hommes et donne à l'Eglise une audience sans cesse accrue.

L'Eglise jusqu'alors si lente dans sa marche s'est mise à avancer à un tel rythme, qu'il n'est plus facile de la suivre dans sa progression ; à chaque instant tout bouge. A des siècles d'immobilité, succèdent des mois de fièvre. Des structures sclérosées se régénèrent, des antagonismes déclarés s'évanouissent et le décor religieux de l'univers figé depuis des siècles s'anime de nouveau mû par le divin metteur en scène. C'est le temps de l'Esprit et de la Grâce : une Epi-phanie nouvelle.

## I. — BILAN DE LA DEUXIEME SESSION DU CONCILE

Le pèlerinage de Paul VI et ses incalculables conséquences que nous essaierons d'examiner plus loin, ont fait reculer l'actualité du Concile œcuménique dont la seconde session s'est achevée, le 4 décembre 1963, par le vote du *Décret sur les moyens de communication sociale* et de la *Constitution sur la Liturgie*. Si le premier de ces textes, peut-être trop général et hâtif, ne semble pas avoir une grande portée et a suscité même, lors du vote final, les réticences d'une fraction importante des Pères, le second va déterminer dans l'Eglise des réformes très importantes qu'impliquent les décrets promulgués par Paul VI.

### Les innovations liturgiques : retour à la simplicité

L'ordre de la messe va être allégé. L'époque carolingienne, puis le Moyen Age ont multiplié les gestes, redoublé

les prières. Le concile a décidé de supprimer les répétitions, de simplifier les prières avant la messe ou après la bénédiction du prêtre, de réduire les gestes de l'officiant pendant le Canon. La première partie de la messe, faite de prières et de lectures, sera célébrée à l'ambon et non plus à l'autel. La communion sous les deux espèces sera restaurée dans certains cas, au cours des messes d'ordination par exemple. La concélébration (le fait pour plusieurs prêtres de célébrer ensemble au même autel) sera rétablie pour le Jeudi-Saint, dans les réunions épiscopales et synodales. En ce qui concerne l'usage des langues nationales pour célébrer la messe, le concile laisse à la commission post-conciliaire chargée de promulguer les décrets d'application et aux conférences épiscopales nationales, le soin de régler son introduction.

Dans le même sens, le bréviaire sera simplifié. Trois offices essentiels *Laudes* (le matin), *Vêpres* (le soir), *Complies* (à la fin de la journée) seront maintenus. Les *Matines* pourront être dites à n'importe quel moment de la journée, *Prime* est supprimée et des trois petites heures (*Tierce, Sexte, None*) une seule restera obligatoire à l'heure qui convient le mieux au clerc astreint à la lecture de l'office. L'évêque pourra autoriser ceux qui n'arrivent pas à dire l'Office en latin à le lire en langue vulgaire. Certaines de ces réformes liturgiques entreront en application d'ici quelques semaines, les autres seront réalisées progressivement.

### Collège des évêques et Peuple chrétien

En dehors de ces votes, les Pères ont discuté des schémas sur l'Eglise, l'Episcopat et le gouvernement des diocèses, l'œcuménisme.

Un débat très serré a permis aux Pères de mieux préciser le rôle de l'évêque dans l'Eglise. L'apostolicité et l'autorité collégiale des évêques sur l'Eglise en union avec le Pape ont été pratiquement définies, mais aucun vote n'est encore intervenu, encore qu'un accord semble réalisé autour du texte du schéma lui-même : « *Le collège des évêques, qui succède au collège des apôtres dans l'enseignement et le gouvernement pastoral, ou plutôt dans lequel le collège apostolique continue à persévérer, constitue avec sa tête, le souverain pontife et jamais sans lui, le sujet indivis de la pleine et souveraine autorité sur l'Eglise universelle.* »

La grande nouveauté de la discussion sur le schéma de *Ecclesia* a été l'importance du débat sur le chapitre III « *Du peuple de Dieu et spécialement des laïcs* ». Au concile, cette seconde session aura été celle des laïcs. Admis pour la première fois à suivre les travaux, les treize auditeurs laïcs

communieraient à la messe conciliaire du 11 octobre. Ils assistèrent aux débats dans une tribune, mêlés aux experts ; ils siégèrent à la commission pour l'apostolat des laïcs. Les évêques les rencontrèrent, les consultèrent. Mgr Primcau, évêque de Manchester aux Etats-Unis, réclama pour eux le droit de parole, à la 54<sup>e</sup> congrégation générale, le 23 octobre. Mgr Ancel prit la parole en leur nom pour dire que l'apostolat n'était pas une « invention moderne ». Son Eminence le cardinal Suenens, archevêque de Malines, dont on sait le rôle éminent qu'il joua au concile, réclama que l'on augmente le nombre des auditeurs laïcs et que des femmes fussent présentes au concile. Enfin le jour de la cérémonie de clôture, le 4 décembre, MM. Jean Guittou et Véronèse prirent la parole dans Saint-Pierre devant le Pape et le concile assemblé.

Cette présence du laïc au sein même du concile avait donné un relief particulier au débat définissant le sacerdoce universel, prophétique et royal du laïc. Ce sacerdoce est différent de celui du prêtre qui donne les sacrements. Le laïc doit consacrer le monde que Dieu lui a donné à régir. Le laïc annonce la bonne nouvelle, non pas d'une manière institutionnelle, mais par l'exemple et la parole. Enfin, il contribue à l'avènement du règne de Dieu. Ainsi, d'une définition négative du laïc, celui qui n'est ni clerc, ni religieux, l'on passe à une définition positive. Certes, tous les Pères ne parlent pas le même langage et l'on a entendu le cardinal Siri, archevêque de Gênes, s'étonner au cours de la 55<sup>e</sup> congrégation générale, le 24 octobre, que le devoir d'obéissance des laïcs ne soit pas rappelé dans le schéma. A ses yeux, l'expression « Peuple de Dieu » n'ajoutait rien à la notion d'Eglise, celle de « sacerdoce universel » lui paraissait ambiguë, les charismes (dons de l'Esprit-Saint dans divers domaines) étaient rares et devaient être soumis à l'autorité des évêques. Mais cette attitude traditionnelle, tout en étant comprise et respectée par les Pères, ne représente plus qu'une minorité d'évêques italiens ou nord-américains. Dans leur majorité, les Pères ont voulu que de ces débats, les laïcs sortent nantis d'un statut dans l'Eglise, qui mette leur rôle en valeur et le texte définitif marquera sûrement cette volonté, après sa remise en œuvre en commission, pendant l'intersession.

### Les vrais succès du concile, hors de l'Eglise

Cependant, malgré l'importance de la constitution sur la liturgie, malgré l'intérêt des discussions sur la collégialité épiscopale et la nature du laïc, un certain désenchantement régnait début décembre dans les cercles catholiques et surtout dans l'opinion courante des hommes que l'on a pris l'habitude avec Jean XXIII d'appeler « de bonne volonté ». Ils ont trouvé les résultats du concile un peu maigres. Certes, connaissant mal la machine ecclésiastique, ils en avaient surestimé les possibilités, mais surtout ils oubliaient de compter comme premier et éclatant succès du concile, qu'il ait réussi à être réuni et au travail en si peu de temps et qu'après la mort de Jean XXIII il ait repris si vite et avec une impulsion accrue. Pareil événement eût été impensable avant 1958. Mais aussi les yeux fixés sur Rome, ils n'ont pas vu que c'était hors de l'Eglise catholique que le concile avait déjà porté les plus beaux fruits.

Si l'on admet que pour Jean XXIII, la fin ultime du concile, fut à travers le rajeunissement de l'Eglise, la réunion de tous les chrétiens, les échos, les conséquences que le concile peut avoir chez les chrétiens non catholiques sont

d'une importance considérable, au moins égale aux débats conciliaires eux-mêmes. Dans ce domaine, il faut retenir une déclaration du Dr Moormann, évêque de Ripon, en Grande-Bretagne et chef de la délégation anglicane, que nous avons eu le plaisir de rencontrer à Rome lors de la première session : « *S'il doit y avoir un jour une unité finale entre chrétiens, ce devra être par une tête centrale et cette tête devra manifestement être l'évêque de Rome.* » Certes, l'évêque Moormann n'exprime pas là, officiellement, le point de vue de toute l'Eglise anglicane, mais une affirmation de cet ordre est particulièrement importante, dans la bouche d'un prélat qui est en même temps un spécialiste d'Histoire de l'Eglise médiévale et qui s'était montré, dans la conversation que nous avons eue, particulièrement ferme dans la défense des revendications de l'Eglise anglicane.

Le programme de l'Assemblée générale du protestantisme français, qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 3 novembre, à Aix-en-Provence, n'était-il pas de même en relation directe avec le concile, puisqu'il posait le problème de *« Une Eglise pour le Monde ? »* et celui de *« la Chrétienté non Romaine à l'heure du concile ? »*. Dans son exposé du samedi 2 novembre, le pasteur Hébert Roux, observateur au concile, a montré comment le concile concernait aussi les Eglises de la Réforme, non seulement pour ouvrir un dialogue avec Rome mais, encore, pour opérer elles aussi, à l'image de l'Eglise catholique, un véritable ressourcement évangélique.

Plus importantes encore et très mal soulignées cependant dans la presse, s'avèrent les décisions prises par les chefs de l'Orthodoxie grecque. Lorsqu'à Pâques 1962, sa Béatitude Athénagoras, patriarche œcuménique de Constantinople, acceptait de nous accueillir dans son Palais du Phanar, il nous avait dit l'affection qu'il portait à Jean XXIII et son désir de se rendre à une invitation au concile, si Rome la lui envoyait. Il envisageait, si l'union organique était encore impossible pour les Eglises, une collaboration sur le plan des œuvres charitables et dans la lutte contre l'athéisme. Grande a été notre surprise de ne voir aucun représentant du Patriarcat, ni des plus importantes Eglises Orthodoxes au concile, à l'exception des Russes que personne n'attendait. Le patriarche d'Athènes Chrysostome s'élevait alors en termes sévères contre Rome et les tentatives d'union.

Or, du 26 au 29 septembre 1963, s'est tenu à Rhodes, un Synode panorthodoxe, groupant tous les chefs des Eglises autocéphales (indépendantes) et sur proposition du Patriarcat Athénagoras, deux décisions capitales ont été prises : chaque Eglise Orthodoxe a la liberté d'envoyer des observateurs au concile, le patriarche Athénagoras, en tant que primat de l'Orthodoxie engagera avec Rome, sur un pied d'égalité, une conversation bilatérale sur les rapports entre les deux Eglises. Dans cette perspective, le pèlerinage de Paul VI aux Lieux Saints prend toute sa signification.

## II. — ROME ET L'ORIENT

Au-delà du ciel lumineux de la Galilée et de la bise glacée de la Judée, au-delà des mouvements de foule et de l'accueil enthousiaste des populations, au-delà des effusions réciproques, du pittoresque et de l'émotion, dans le droit fil de l'événement extraordinaire que nous venons de vivre, une première conséquence de portée incalculable s'inscrit dans l'Histoire du monde et du peuple chrétien : le processus de la réunion de l'Eglise romaine et des Eglises orthodoxes est irréversiblement déclenché. La prudence même du communiqué conjoint des deux illustres pèlerins apparaît comme

un gage supplémentaire d'espérance. Rien n'aurait été pire en ce domaine qu'une hâte intempestive ou quelque déclaration très fracassante, risquant de provoquer le démenti de l'une ou l'autre Eglise orthodoxe autocéphale, ou les réserves d'une fraction de la curie ou de l'épiscopat romains, obligeant à des retours en arrière, irréparables au pire, générateurs de retard sur la route de l'unité au mieux. La rencontre historique de Paul VI, pontife romain, successeur de Pierre, prince des apôtres, et d'Athénagoras, patriarche œcuménique de Constantinople, chef de l'Orthodoxie, estompe tous les autres aspects du pèlerinage du Pape aux Lieux Saints.

### **Les conditions du dialogue entre l'Orthodoxie et le Catholicisme sont réunies**

Paul VI et Athénagoras apparaissent comme les instruments providentiels de l'Unité. Mais ils ne sont pas les acteurs isolés d'un drame sans passé. Ils récoltent le fruit d'une longue attente, des douleurs et des larmes du temps où selon que vous faisiez le signe de croix à gauche ou à droite, vous vous exposiez aux coups des Grecs ou des Latins. Avant eux, des apôtres ont prêché l'union dans le désert et les pierres arides ont germé. Il y a mille ans, l'Histoire poussait à la séparation. La division politique entre l'Occident catholique, morcelé et féodalisé, et Byzance, capitale de l'Empire grec alors florissant, le schisme des civilisations latine et grecque s'ignorant réciproquement, un sens trop aigu des privilèges hiérarchiques, tout tendait à perpétuer dans le droit la séparation installée dans les faits. L'excommunication de 1054, le sac de Constantinople par les Croisés au cours de la IV<sup>e</sup> croisade, l'échec des conversations lors du second concile de Lyon en 1274 furent autant de motifs nouveaux pour aggraver la blessure. La bonne volonté n'aurait alors, et pour longtemps, pas suffi à rétablir un climat propice à la communion et des conditions socio-politiques favorables à sa durée. On le vit bien, lorsqu'en 1439, au concile de Ferrare-Florence, Grecs et Latins s'unirent solennellement, après avoir étudié à fond l'essentiel du contentieux séparant les deux Eglises. Rentrés chez eux, les prélats grecs furent mal accueillis, leurs fidèles les accusant d'avoir trahi l'Orthodoxie. Les uns rejetèrent alors l'Union, d'autres préférèrent se fixer en Occident comme Bessarion. La conquête ottomane en 1453 acheva de rendre impossible la pratique de l'unité pour ceux même qui auraient voulu la maintenir. Pendant cinq cents ans toutes communications furent interrompues; en 1870, le patriarche œcuménique renvoya à Rome le bref d'invitation de Pie IX au premier concile du Vatican, sans l'ouvrir.

Aujourd'hui, les conditions historiques ont changé et mènent à l'Unité. En effet, les deux exigences sont maintenant remplies, préalables à toute tentative d'union: une longue préparation marquée de gestes successifs et réciproques de bonne volonté, une large diffusion dans la masse des fidèles de l'esprit œcuménique et des informations relatives au dialogue entre les Eglises. Jean XXIII, puis Paul VI ont multiplié les marques de leur ardent désir de voir rétablie l'unité entre les deux fractions, latine et orientale, de l'Eglise du Christ. Leurs discours d'inauguration et de clôture des sessions du concile, la réception de prélats orthodoxes, les déclarations publiques et privées, la sympathie très vive montrée pour les rites orientaux, la place accordée au concile aux patriarches catholiques de l'Orient, ont été autant d'invitations discrètes mais répétées à parler. Athénagoras,

de son côté, n'a jamais caché son désir de renouer le dialogue avec Rome. Le synode panorthodoxe de Rhodes, de septembre dernier, lui a donné raison contre Chrysostome patriarche de l'Eglise nationale grecque, en le chargeant d'établir avec Rome un dialogue bilatéral sur un plan d'égalité. Dès lors la rencontre souhaitée depuis le règne de Jean XXIII, mais que sa mort avait ajournée, devenait possible. Des émissaires échangés de part et d'autres en fixèrent soigneusement les modalités, gardées secrètes jusqu'à la fin. L'annonce faite par Paul VI aux évêques, le 4 décembre 1963, de se rendre en pèlerinage aux Lieux Saints, tomba sur eux comme la foudre. Aucun n'était au courant, pas même les Orientaux, comme nous l'a dit Sa Béatitude Paul-Pierre Mouchi, patriarche des Maronites, pas même le patriarche latin de Jérusalem, nous a confirmé Sa Béatitude Alfred Gori, le vendredi 3 janvier, veille de l'arrivée du pape en Palestine.

Mais tout cela ne servirait de rien, si les fidèles n'étaient prêts à suivre. Le concile a mobilisé l'esprit et les cœurs des catholiques, des chrétiens et des hommes de bonne volonté. Interrompant les habitudes anciennes, brisant la sclérose séculaire, il a rendu disponibles les Eglises pour de nouvelles attitudes et un nouveau départ. La radio, la télévision, la presse se sont chargées du reste. Les hommes se sont habitués à tourner les yeux vers Rome dans l'attente de nouveaux messages. Le champ de l'unité a été labouré profondément, la moisson est proche, déjà les sillons se couvrent d'herbes vertes annonciatrices des futurs épis.

### **Des gestes répétés de respect et d'amour**

L'atmosphère et les modalités des rencontres successives, pendant les deux journées historiques entre Paul VI, Athénagoras et Benediktos, patriarche orthodoxe de Jérusalem, donnent assez la mesure de la bonne volonté réciproque et du caractère relativement avancé des conversations. Paul VI et Athénagoras se sont entretenus à quatre reprises, trois fois volontairement et une quatrième par hasard. Athénagoras s'est rendu le dimanche 5 janvier, à 21 h. 30, à la délégation apostolique où le Pape était rentré directement après son retour d'Israël. L'émotion la plus vive a présidé à cette rencontre: les deux prélats se sont étreints longuement les larmes aux yeux, depuis la rencontre d'Eugène IV et de Joseph II, à Florence, en 1439, jamais le Pape et le Patriarche œcuménique ne s'étaient trouvés face à face. La conversation à huis-clos dura près d'une heure. Le lendemain Paul VI rendit à Athénagoras sa visite, au Patriarcat grec du Mont des Oliviers, au retour de son pèlerinage à Jérusalem. Plus liturgique, les deux prélats récitèrent en commun le chapitre XVII de l'Evangile selon saint Jean sur l'Unité, cette rencontre qui dura deux heures ne semble pas avoir comporté d'entretien particulier entre le Pape et le Patriarche. Au moment où Paul VI quittait la Terre Sainte, Athénagoras tint à venir le saluer à son départ. Peu de temps auparavant les deux prélats s'étaient rencontrés inopinément dans la rue et s'étaient entretenus amicalement pendant dix minutes. Il faut ajouter à cela que par quatre fois le Pape et le patriarche orthodoxe de Jérusalem se sont rencontrés. Benediktos a accueilli Paul VI à son arrivée au Saint-Sépulcre, puis est allé lui faire visite le samedi soir à la Nonciature apostolique. Le Pape lui a rendu sa visite le lendemain et, pour ne pas être en reste, alors qu'il était sur le chemin du départ, il s'est arrêté au Patriarcat orthodoxe pour le saluer. Dans ces circonstances, le respect scrupuleux de la courtoisie d'usage ou la dérogação à ses

document officiel arrêté de concert. Du texte de Paul VI, cinq éléments doivent être retenus. Le premier, de caractère historique présente une portée psychologique considérable par l'évocation du désir ardent de Jean XXIII de rétablir l'unité et de rencontrer Athénagoras. Deux concernent les conditions du rapprochement : il y aura des difficultés, mais l'esprit de charité le plus vif doit stimuler les intelligences et les cœurs. Positivement, deux affirmations sont à retenir : un colloque sera ouvert : « *Les divergences d'ordre doctrinal, liturgique, disciplinaire, devront être examinées ensemble et mieux dans un esprit de fidélité à la vérité, dans la compréhension de la charité* », le Pape rencontrera de nouveau Athénagoras : « *Ce n'est pas un adieu que nous nous disons, mais si vous le permettez un au revoir, appuyé sur l'espérance de nouvelles et fructueuses rencontres.* »

Dans ses remerciements à l'immense foule de Romains venus l'accueillir à son retour dans la Ville Eternelle, Paul VI a confirmé avec clarté ces deux certitudes et n'a pas cessé de le faire depuis, à chaque occasion.

Pour être plus symbolique et plus imagée, la réponse d'Athénagoras n'en a pas moins été substantielle. Il veut que les « bonnes intentions » mènent à une « communion mutuelle », c'est-à-dire au rétablissement de la communion entre les Eglises, c'est-à-dire à l'Unité. Ses propos avant l'entrevue avaient été très significatifs aussi : « *A partir de ce moment, la coopération existe, il n'y a plus de divergences maintenant que la porte est ouverte. Il n'y a qu'une seule théologie, mais de nombreux théologiens.* »

Le communiqué final peut apparaître un peu en retrait, surtout par rapport aux déclarations pontificales : « *Cette rencontre ne peut être considérée que comme un geste fraternel* » précise le texte. Mais le préambule insiste sur la grande signification de la rencontre, qui est présentée : « *Comme le signe et le prélude des choses à venir pour la gloire de Dieu et l'illumination de son peuple fidèle.* » Le clergé et les fidèles des deux communautés sont invités à prier « *pour que resplendisse toujours davantage aux yeux de tous les chrétiens, la vérité de l'unique Eglise et de son Evangile, lumière et salut du monde* ». Affirmation explicite que l'Eglise étant une, il faut retourner à l'Unité.

A la lumière de ces documents et du passage du discours de Paul VI à Bethléem, sur l'Unité : « *La porte du bercail est ouverte. L'attente de tous est loyale et cordiale. Le désir est fort et patient, la place disponible est large et commode. Le pas à franchir est attendu avec toute notre affection et peut être accompli avec honneur et dans la joie mutuelle. Nous nous abstenons de solliciter des démarches qui ne seraient pas libres et pleinement convaincues... Que l'amour du Christ et de l'Eglise inspire toute démarche éventuelle de rapprochement et de rencontre* », nous pouvons, sans grand risque de nous tromper, annoncer pour bientôt peut-être entre les deux sessions du concile, c'est-à-dire avant septembre 1964, plus sûrement après la clôture de la prochaine session, l'ouverture d'un colloque entre l'Eglise romaine et l'Eglise orthodoxe. Si les choses allaient vite, tout en étant faites sérieusement, on peut imaginer sans folie une ultime session du concile où les Grecs participeraient, ce serait alors l'apothéose de Vatican II et la création d'un tout puissant mouvement vers l'Unité de tous les chrétiens !

Ces espoirs aujourd'hui ne sont plus des chimères. D'abord à cause de la volonté de la papauté et du Synode panorthodoxe de Rhodes d'entamer le dialogue, ensuite parce que le contentieux déjà ancien avait été étudié soigneusement au concile de Ferrare-Florence en 1438-39. Sur le plan doctri-

#### Un ardent désir d'unité.

règles — le Pape ne rend d'habitude aucune visite, pas même aux souverains régnants venus le saluer — prennent une signification toute autre que conventionnelle et valent leur poids de charité et d'amour.

Par ces gestes répétés du respect, Rome a voulu montrer qu'Elle ne souhaitait nullement humilier les partenaires grecs, mais au contraire entourer de sollicitude les représentants de l'Orthodoxie. La joie des retrouvailles ne devait pour aucune des deux parties avoir la saveur amère de la défaite. Ainsi le patriarche Benediktos, patriarche orthodoxe de Jérusalem — dans la hiérarchie des patriarcats orientaux, aussi paradoxalement que cela puisse paraître, Jérusalem vient le dernier — ainsi que son clergé ont baisé l'anneau du Pêcheur. Mais Athénagoras a été traité sur un pied d'égalité avec le Pape. Ils se sont embrassés, ils ont prié ensemble, ils ont échangé des cadeaux. En aucun cas la réconciliation n'a pu apparaître aux Grecs soumission. Sur un plan positif, pour entraîner ses fidèles à retourner avec lui à la communion romaine, le clergé orthodoxe ne doit pas perdre la face, Rome l'a compris ; en cette affaire, charité et réalisme vont heureusement de pair. Le choix même du lieu de la rencontre, Jérusalem, ménagea la susceptibilité de chacun ; aux yeux des observateurs, chacun s'était arrangé pour aller au devant de l'autre.

#### Les thèmes du dialogue, à Jérusalem

Quel est le résultat pratique immédiat de cette rencontre mémorable ? Outre des gestes réciproques d'affection, trois textes nous restent dont il faut faire une exégèse serrée : le discours de Paul VI du dimanche 5 janvier à la délégation apostolique pour accueillir Athénagoras, la réponse du patriarche, enfin le communiqué conjoint du 6 janvier, seul



nal, le point apparemment très difficile de friction, la question du *filioque* (depuis Charlemagne les Latins ont ajouté dans le Credo : *filioque procedit*, à savoir que le Saint-Esprit procède à la fois du Père et du Fils), a été résolu par le dossier patristique de Bessarion. Les autres questions pendantes : la nature du purgatoire, l'usage des azymes à la messe, l'hostie chez les Latins au lieu du pain ordinaire chez les Grecs, la communion sous les deux espèces, apparaissent secondaires. Comme nous l'avons vu d'ailleurs, le concile a fait avancer la solution de ces questions : ainsi la communion au pain et au vin a été rétablie pour les messes d'ordination et de mariage. De même la récente définition de la collégialité de l'épiscopat et de son autorité souveraine sur l'Eglise en union avec le pontife romain aplanit le terrain dans toutes discussions sur la primauté romaine, point épineux de la négociation future. Il restera à définir avec précision les rapports de l'infaillibilité pontificale avec l'autorité collégiale de l'épiscopat pour qu'elle apparaisse acceptable aux Orthodoxes. En fait, disons que dès maintenant les problèmes de formulation apparaissent plus importants que ceux de contenu. Non seulement parce que le désir d'union est très grand des deux côtés, mais parce qu'historiquement on s'aperçoit que les mots ont été à l'origine des malentendus dogmatiques, bien plus que la substance même de la théologie.

### Une ecclésiologie en mutation

Certes, le pontife romain revient de son pèlerinage auréolé d'un prestige extraordinaire, mais le patriarche Athénagoras voit son autorité sortir renforcée de sa rencontre avec Paul VI. La papauté a compris et voulu ce renforcement de l'autorité patriarcale pour des raisons faciles à saisir. Reçu par le roi Hussein comme l'avait été le pape, interlocuteur unique de Paul VI, Athénagoras apparaît comme le porteparole de l'Orthodoxie, dont n'oublions pas qu'il n'est pas le chef. Or pour discipliner la négociation, la rendre efficace, Rome a besoin de trouver en face d'elle un interlocuteur autorisé. Le seul possible est Athénagoras, il est en outre très favorable au dialogue. Mais à l'intérieur de l'Orthodoxie il n'a qu'une primauté d'honneur, les Eglises étant indépendantes ou autocéphales. Certains patriarches, comme Chrysostome d'Athènes demeurent hostiles à Rome. En renforçant ainsi de l'extérieur l'autorité du Patriarche œcuménique, Rome facilite sa tâche et lui donne le poids nécessaire pour entraîner toute l'Orthodoxie.

La réunion de l'Eglise Romaine et des Eglises Orientales entraînera certaines modifications de structure chez l'une et l'autre communauté dont il est difficile de prévoir dès aujourd'hui le détail. Néanmoins l'on peut dès maintenant indiquer quelques changements avec une certitude presque absolue. Le retour à la communion certes n'entraînera aucune modification des rites liturgiques orientaux, sauf le rétablissement de la mention du Pape aux Canons. De même la discipline intérieure des Eglises ne sera pas modifiée, celles dont le clergé peut être marié conserveront ce privilège. En revanche un progrès de la structure administrative de l'Eglise grecque est à escompter. Le patriarche Athénagoras l'a indiqué avant même sa rencontre avec Paul VI : « *Le système administratif de toute l'Orthodoxie sera remanié et cet événement je l'annoncerai au Pape Paul VI.* » Il est probable que les liens entre les diverses Eglises, jusqu'alors autocéphales c'est-à-dire indépendantes, seront renforcés, d'une façon qui reste à préciser. Le concile, sans prendre de décision (seul le Pape peut le faire), avait suggéré que désormais la collégialité de l'épiscopat trouve son expression permanente

dans un conseil épiscopal central placé auprès du Pontife. Or l'Eglise orthodoxe pratique depuis très longtemps ce système, un Saint-Synode existe à côté d'Athénagoras. Celui-ci d'ailleurs a tenu à le faire mentionner dans le communiqué conjoint publié après les rencontres de Jérusalem : « *Le Saint Père Paul VI et le patriarche œcuménique Athénagoras, avec l'accord de son Saint-Synode.* » Un organisme de cette sorte pourrait être créé, par un élargissement de l'actuel Sacré Collège dans lequel seraient introduits des représentants de l'épiscopat latin, les titulaires des sièges les plus importants et les patriarches orientaux. Le collège électoral du pape serait de ce fait beaucoup plus large. Ainsi la réunion des deux Eglises accélérerait la mise en place d'une ecclésiologie nouvelle.

Certes ce double pèlerinage a été un acte avant tout spirituel, l'occasion volontaire pour le Pape et Athénagoras de se rencontrer et de jeter les bases du retour à l'unité. Et cela d'autant plus que le Pape a rencontré non seulement les chefs de l'Orthodoxie grecque, mais aussi ceux de l'Eglise arménienne. S.S. Khoren I, Catholico de Cilicie avait envoyé trois représentants à Jérusalem, dont Mgr Dajad Ourfalian, évêque arménien d'Alep et le Métropolitain Sarkissian, observateur au Concile. L'importance de l'Orthodoxie grecque ne doit pas nous cacher l'existence d'autres Eglises orientales, à la fois séparées de Rome et de Constantinople comme ces Eglises arménienne, copte d'Egypte et d'Abyssinie, et l'Eglise nestorienne d'Irak. Avec ces Eglises aussi le dialogue va être entamé.

Mais par l'importance mondiale prise par la démarche de Paul VI, son accueil triomphal aux Lieux Saints et à son retour dans Rome, le pèlerinage pontifical a gagné une dimension politique. Le prestige de la Papauté sort considérablement renforcé de ce voyage. L'initiative prise par Paul VI d'envoyer à 224 chefs politiques du monde un message depuis Bethléem les invitant à œuvrer pour la paix, le texte même de son discours ce jour-là ont eu un écho universel. Reprenant dans le concert des nations un rôle que la croissance des nationalismes et la sécularisation de la société n'avaient pas cessé de limiter depuis le Moyen Age, la papauté se place à la tête de la croisade pour l'organisation pacifique du monde. L'Union Soviétique a bien senti le danger qui n'a consacré que quatre ou cinq lignes dans ses journaux pour l'ensemble du voyage pontifical. Si l'union entre l'Eglise Romaine et les Eglises Orthodoxes se fait, Moscou, à moins de déclencher une persécution violente et par conséquent, avec les moyens modernes de diffusion, rapidement connue et vouée à l'opprobre universelle, ne pourra pas empêcher les contacts réguliers et fréquents entre Rome et le patriarcat de Moscou ; qui ne mesure les conséquences incalculables de cette ouverture pour le peuple russe dans ses rapports avec l'Occident ? Sans vouloir faire de la politique, mais en assumant pleinement son rôle historique de *Prince de la paix*, Paul VI vient de faire faire un grand pas vers l'unité des Chrétiens et de placer la papauté et l'Eglise à la tête des puissances qui influencent ce monde, pour le Bien et pour la Paix. Et le peuple chrétien prend conscience, à travers le Concile et le dialogue œcuménique de sa propre mission apostolique, à la dimension d'un univers désormais sans frontière.

Jean CHELINI.

*Notre collaborateur Jean Chelini a écrit la première biographie en français du Pape Jean XXIII et il est l'auteur avec Jean-Rémy Palanque d'une « Petite histoire des grands Conciles. »*

## TALLEYRAND

### le pondérateur de l'équilibre

par Maurice SCHUMANN

Partiellement extrait d'une étude qui paraîtra prochainement aux Editions Hachette, collection « Génie-Réalités », dans un ouvrage collectif consacré à Talleyrand, le texte de notre collaborateur, Maurice Schumann, que nous présentons ici, comporte certains fragments qui ne seront pas édités.

« Diminutif de Mazarin »  
« Mirabeau à mi-voix »

TALLEYRAND eut-il une pensée politique ? Avait-il un système d'idées à projeter sur les événements quand l'Histoire le récompensa d'avoir prévu son cours en lui fournissant, au seuil, puis au cœur de la vieillesse, deux occasions de donner sa mesure ? La question n'est pas tranchée, parce que Talleyrand lui-même n'a cessé de l'obscurcir avant et après sa mort : le relief du personnage, le mépris qu'il éveille, la fascination qu'il exerce, font, depuis plus d'un siècle, rebondir son procès ; à la faveur de chaque épisode du drame européen, une école ou un parti l'acquitte ou le condamne pour justifier telle conduite ou tel choix ; on en vient ainsi, soit à le juger d'après un code de morale ou d'immoralité politique, soit à prendre ses dimensions comme celles d'un héros de roman. Or aucune des deux méthodes n'est propre à nous révéler s'il fit un usage exclusif de l'expérience, ou s'il y eut en lui du philosophe. Le terme peut surprendre. C'est pourtant Napoléon qui nous le suggère : « Talleyrand dit-il, est un philosophe, mais dont la philosophie sait s'arrêter à propos. »

Les définitions des autres contemporains sont moins concises et moins nuancées, sauf peut-être celle de la duchesse de Broglie. D'après les mémoires du Comte Molé, la fille de Mme de Staël mettait l'ingrat ami de sa mère au nombre des « doctrinaires de l'intrigue », c'est-à-dire des théoriciens du libéralisme systématique qui n'étaient pas indifférents à leur propre carrière.

Cette appréciation est indulgente au regard de celles que nous ont léguées les hommes publics qui furent témoins des vingt dernières années de Talleyrand : Guizot lui dénie « l'intelligence sympathique des idées générales » ; Molé lui-même, dont il fut à Londres l'ambassadeur indocile et clairvoyant, le juge « incapable de méditations prolongées ».

Peut-être le Premier ministre de Louis-Philippe a-t-il fondé son verdict sur les réflexions acides que lui avait adressées en 1830 un ancien élève de l'Evêque d'Autun à l'Assemblée Constituante, le Comte de Montlosier, qui doit à un « Mémoire contre les Jésuites » le plus clair de sa notoriété : « aucune doctrine d'Etat, tranche-t-il, aucune pensée de gouvernement arrêtée ». Encore faut-il ajouter que François de Montlosier corrige involontairement ce que son propos pourrait avoir de péremptoire, puisqu'il laisse échapper cet aveu : « Nous envoyons à une de nos premières puissances un homme connu pour avoir le plus contribué à fonder le droit public actuel de l'Europe. » Une certaine dose de génie n'est-elle pas requise pour fonder le droit public de l'Europe sans le secours d'« aucune pensée de gouvernement », ni d'« aucune doctrine d'Etat » ? Le sujet eut été digne de tenter Chateaubriand. Mais ce n'est pas en écrivain que le ministre des Affaires Etrangères de 1823 considère le prince de Talleyrand, son rival méprisé, et pourtant redoutable jusque sur les bancs de la Chambre des Pairs : à ses yeux, le corps du « contumax appelé de longue date au tribunal d'En Haut » ne peut même plus « servir à la dissection », car il faudrait affronter des dégâts que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* est « incapable de surmonter » pour « analyser minutieusement une vie aussi gâtée que celle de M. de La Fayette a été saine ».

On regrettera que Chateaubriand n'ait pas approfondi cette antithèse. Elle lui aurait permis de substituer un objet de réflexion à la cible du polémiste. Deux autres plumes au moins mirent en opposition Gilbert de La Fayette et Charles-Maurice de Talleyrand, nés et morts presque en même temps, aristocrates et hommes de 89. Leurs portraits contrastés sont côte à côte dans la galerie des Etats Géné-

raux brossés avec un rare bonheur par le pinceau de Choderlos de Laclos, alors animateur du parti de Philippe-Egalité et précurseur d'un genre littéraire qu'illustreront le Victor Hugo de *Choses vues* et le Barrès de *Leurs figures* : le premier est figé dans sa vertu sous le nom de Philarète ; mais on reconnaît le second sous les traits d'Amène qui « cède aux circonstances, à la raison et croit pouvoir offrir quelques sacrifices à la paix, sans descendre des principes dont il fait la base de sa morale... » On aurait tort de se récrier ; il ne s'agit pas de la morale des *Liaisons dangereuses*, mais des règles politiques auxquelles Choderlos de Laclos rattache la conduite de Talleyrand. Plus de quarante ans après, mais avant la mort du prince, Balzac, à son tour, abaissera Philarète pour mieux élever Amène : « L'homme qui a rendu le moins de services à la France, dit l'auteur du *Père Goriot* par la bouche de Vautrin, est un fétiche vénéré pour avoir toujours vu en rouge ; il est tout au plus bon à mettre au Conservatoire, parmi les machines, en l'étiquant La Fayette, tandis que le Prince auquel chacun lance sa pierre, et qui méprise assez l'humanité pour lui cracher au visage autant de serments qu'elle en demande, a empêché le partage de la France au Congrès de Vienne. On lui doit des couronnes, on lui jette de la boue. » Mais, si « un certain prince qui n'est manchot que du pied » figure dans la *Comédie humaine* comme « un politique de génie », c'est parce que Balzac lui attribue cette maxime : « Il n'y a pas de principes, il n'y a que des événements ; il n'y a pas de lois, il n'y a que des circonstances. » Quand il reçut Balzac en 1836, Talleyrand avait-il lu le *Père Goriot* ?

Sans doute eût-il préféré les éloges mesurés que lui décerna un autre de ses interlocuteurs parmi les plus illustres, qui fut diplomate et ministre des Affaires Etrangères. Le mérite de Lamartine est de proposer au lecteur du *Cours familier de littérature* les moyens de comprendre l'œuvre de Talleyrand, au lieu de lui imposer, comme autant de jugements définitifs, les trouvailles de son propre génie. D'une part sa lucidité ne le porte pas à la complaisance : « Il y a, dit-il, une lumière qui vient de l'esprit et une lumière qui vient de la conscience. Il n'avait que l'une des deux, et ce n'était pas la meilleure. » Mais, d'autre part, la lumière qui venait de l'esprit du prince répandait, selon M. de Lamartine, plus de clarté que de grâce puisqu'il se plaisait à sa conversation « comme à la lecture d'une page de Pascal ». Car, précise le vieux poète, dont l'honnêteté brave volontiers les légendes, « ses paroles n'étaient pas des éclairs, mais des réflexions condensées en peu de mots ». Ainsi la ligne de démarcation est enfin tracée : une certaine profondeur peut aller sans une certaine noblesse ; elle permet de reconnaître à l'homme public ce qu'on refuse de concéder au « diable boiteux ». Lamartine achève sa vie dans la solitude et la pauvreté quand il décrit Talleyrand, non seulement comme « le grand flaireur infallible de toutes les choses humaines », mais aussi comme « le diplomate de la paix, le pondérateur de l'équilibre, le conservateur économe de la vie des peuples ». Mais peut-être songeait-il plus aux improvisations de Napoléon III qu'à la démesure de Napoléon I<sup>er</sup>, en rapportant ce mot qu'il goûtait par-dessus tous les autres : « Il ne faut jamais se fâcher contre les choses, car cela ne leur fait jamais rien du tout. »

Un système d'idées procède de la continuité d'une pensée. Or Lamartine venait de passer la quarantaine quand, à Londres, en 1831, Talleyrand, qui avait soixante-seize ans, lui fit cette confidence : « Voyez combien je suis heureux dans ma vieillesse. En 1792, j'ai tenté ici de réconcilier Mirabeau et Pitt, et de former entre l'Angleterre libérale et la France révolutionnaire une alliance qui aurait tenu la tige de la balance du monde. Eh bien ! en 1830, la fortune me réservait pour dernière œuvre de venir à Londres avec la même mission et d'y défendre les mêmes principes que j'y défendais alors. »

La déclaration avait de quoi séduire celui qui la recueillit. Mais, à la différence des *Mémoires* de son auteur, elle

sollicite les faits et les textes sans les travestir. Lorsque le jeune évêque détroqué fut, au début de 1792, chargé d'une mission officielle auprès de William Pitt (qui le reçut fraîchement, peut-être parce qu'il l'avait rencontré pour la première fois à Reims, au sacre de Louis XVI et sous l'habit sacerdotal), Mirabeau était mort. Mais sans doute Talleyrand, avec le recul des années, utilisait-il son nom comme un symbole. Or l'Assemblée Constituante avait entendu Mirabeau s'écrier, un an plus tôt, que « jeter dès à présent les grandes bases d'une éternelle fraternité entre l'Angleterre et la France serait un acte profond d'une politique vertueuse et rare ». Talleyrand se comporte donc bien comme l'exécuteur testamentaire de Mirabeau, quand, dans un style plus sobre et moins ambitieux, il écrit de Londres au ministre des Affaires Etrangères de Lessart : « Croyez bien qu'un rapprochement avec l'Angleterre n'est pas une chimère... Deux nations voisines, dont l'une fonde sa prospérité principalement sur le commerce et l'autre sur l'agriculture sont appelées par la nature éternelle des choses à bien s'entendre, à s'enrichir l'une par l'autre. » Au demeurant, il ne s'agit que d'une « bonne entente », d'une sorte d'accord économique élargi, et non d'une alliance qui « aurait tenu la tige de la balance du monde ». Mais l'essentiel est précisément que, comme le prouve la comparaison des rapports rédigés par la même plume en 1792 et en 1830, le vocabulaire et la pensée du vieil ambassadeur sont analogues à ceux du jeune chargé de mission. Pour relever le défi que Talleyrand lance aux apparences en se targuant, devant Lamartine, d'avoir suivi le même fil directeur à travers tous les régimes et tous les serments, nous remonterons à sa suite le cours des années. Cinq documents saisis sur le vif établiront la conviction que le mémorialiste, les panégyristes et les détracteurs sont incapables d'emporter.

27 novembre 1830 : L'ambassadeur à Londres adresse au ministre des Affaires Etrangères, le général Sébastiani, une longue dépêche qui est l'énoncé d'une doctrine. « La France, dit-il, doit être bien avec tout le monde et seulement mieux avec quelques puissances... Ce genre de liens doit avoir aujourd'hui un principe différent de celui qu'il avait autrefois : ce sont les progrès de la civilisation qui formeront

*Dédié à MM. les Chevaliers de la Girouette*

désormais nos liens de parenté. Nous devons donc chercher à nous rapprocher davantage des gouvernements où la civilisation est plus avancée ; c'est là que sont nos vraies ambassades de famille. Ceci conduit naturellement à regarder l'Angleterre comme la puissance avec laquelle il nous convient d'entretenir le plus de relations... L'Europe est certainement, en ce moment, dans un état de crise. Eh bien ! l'Angleterre est la seule puissance qui, comme nous, vœuille franchement la paix. Les autres puissances reconnaissent un droit divin quelconque ; la France et l'Angleterre n'attachent plus à leur origine... C'est avec l'Angleterre que la France doit chercher à agir. »

17 octobre 1805 : le lendemain de la capitulation d'Ulm, Talleyrand adresse à Napoléon un mémoire pour l'inviter, non seulement à ne pas abuser de sa victoire, mais encore à tendre la main au vaincu. L'esprit de ce texte exemplaire est résumé par la lettre qui, six semaines plus tard la rappelle à son destinataire distrait : « Votre Majesté peut maintenant briser la monarchie autrichienne ou la relever. Une fois brisée, il ne serait plus au pouvoir de Votre Majesté elle-même d'en rassembler les débris et d'en recomposer une seule masse. Or l'existence de cette masse est nécessaire. Elle est indispensable au salut futur des nations civilisées. Que l'Empereur la conserve, qu'il lui tende une main généreuse, qu'il lui offre l'alliance et la rende possible et sincère en la rendant profitable. La France est assez grande ! » Puis, après une brève allusion au risque de voir les Russes se rendre « maîtres de la Hongrie » et devenir ainsi « tout puissants en Europe », le ministre conclut par une véritable supplication que l'Empereur assourdi par le bruit de sa « course incessante » n'entendit pas. 2 juillet 1799 : Talleyrand fait part au citoyen Lacuée, membre du Conseil des Cinq-Cents, des réflexions que lui inspire l'expérience de dix années qui ont changé la face de l'Europe. « Le système qui tend à porter la liberté à force ouverte chez les nations voisines est le plus propre à le faire haïr et à empêcher son triomphe » ; telle est la phrase-clé de cette profession de foi trop peu connue. Mais on y trouve une autre pensée, complémentaire de la première et plus originale : « Une puissance forte a souvent tort d'appeler à elle et de rallier à sa cause des puissances d'une force moindre ; outre que leurs secours sont médiocrement utiles, la défense qui leur est due complique celle de la puissance principale, et multiplie en faveur de l'ennemi les points d'attaque et les objets de capture. » Août 1797 : après le Traité de Campo-Formio qui donne à la France les îles Ioniennes avec la Belgique, le ministre des Relations extérieures lance au Directoire l'avertissement fameux dont trois phrases au moins méritent d'être gravées. « La querelle momentanément assoupie par l'étonnement et la consternation du vaincu n'est point de nature à être définitivement terminée par les armes, qui sont journalières, tandis que la haine subsiste... Qu'est-ce qu'un traité de paix ? C'est celui qui, en réglant l'universalité des objets en contestation, fait succéder non seulement l'état de paix à l'état de guerre, mais l'amitié à la haine. Or, toutes les puissances avec lesquelles nous avons des traités continuent non seulement d'être nos ennemis secrets, mais demeurent dans un état de coalition contre nous. » 25 novembre 1792 : de Londres où, dépourvu de caractère officiel, il se trouve en fugitif plutôt qu'en émigré, l'ancien chargé de mission du dernier gouvernement de la monarchie compose un étonnant mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres Etats de l'Europe qu'il fit vainement parvenir au premier gouvernement de la Première République. Il y refute avec une colère contenue, mais nourrie par le pressentiment, les concepts surannés de « primatie » et de prépondérance auxquels il oppose d'autres axiomes : « la véritable primatie est d'être maître chez soi et de n'avoir jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres... La richesse réelle consiste non à acquérir ou à envahir les domaines d'autrui, mais à bien faire valoir les siens... Tous les agrandissements de territoire ne sont que des jeux cruels de la dé-

raison politique... La France doit donc rester circonscrite dans ses propres limites. »

Cinq fois en près de quarante ans, nous avons entendu Talleyrand énoncer la même philosophie. Il faut donc convenir qu'il en avait une, et une seule, même s'il savait « l'arrêter à propos » pour se faire, comme il l'a dit lui-même, « l'éditeur responsable des œuvres d'autrui ».

Les maximes de cette philosophie, se ramènent à trois propositions plus audacieuses et moins simples que les intentions dont la permanence est révélée par les textes.

En premier lieu, Talleyrand relie et subordonne l'intérêt national à la conception d'un ordre général.

Talleyrand voyait la « société des Etats » telle qu'elle ne peut pas ne pas être, c'est-à-dire en mouvement. Son but était, non de rejeter ou d'écraser les forces nouvelles, mais de les endiguer pour les faire concourir à la défense d'une communauté plus forte à ses yeux, non seulement que les conflits d'intérêts, mais encore que les idéologies. C'est pourquoi nous le verrons, d'une part, opposer le principe de non-intervention à la mystique armée de la Sainte-Alliance, comme il avait opposé le principe des frontières naturelles à « l'expansionisme » et d'autre part, répudier le droit divin en 1831 comme il avait invoqué la légitimité en 1815. Ses apologistes ont tort d'attribuer cette apparente versatilité aux conditions changeantes du service de la Nation. Elle est, en fait, éclairée par cette phrase du « Manifeste » d'octobre 1836, à la fois plaidoyer et testament politique, qu'il rédigea presque au seuil de la tombe : « Les vrais intérêts de la France ne sont, dans mon opinion, jamais en opposition avec les vrais intérêts de l'Europe. »

Intelligible pour Danton, Barras ou Napoléon (du moins avant Sainte-Hélène), un tel langage s'accordait avec les préceptes de Vergennes, comme avec ceux de Mazarin que Louis XVIII, pas plus que Louis Philippe n'avait jamais oubliés.

En deuxième lieu, Talleyrand l'Européen regarde au-delà des frontières de l'Europe.

L'année même de Locarno, au temps où la société des Nations était encore une espérance, Jacques Sindral (c'était alors le pseudonyme de M. Alfred Fabre-Luce) conseillait aux hommes d'Etat d'aller en pèlerinage vers le prince de Talleyrand qui avait « un grand secret » à leur livrer : « Il peut, disait-il, leur apprendre à réintégrer la paix dans la tradition et la patrie dans l'Europe. » La formule est heureuse mais incomplète : Talleyrand fut un des rares hommes de son temps qui s'appliquèrent à déchiffrer le destin, non sur la carte d'un continent, mais sur une mappemonde.

Quand, dès 1792, il veut fonder, non l'alliance, mais l'entente franco-anglaise sur l'agriculture d'un des deux pays et le commerce de l'autre il raisonne en homme prêt à comprendre le XIX<sup>e</sup> siècle : en 1786, il avait approuvé le traité de commerce négocié par Vergennes, bien qu'il le jugeât pour l'immédiat préjudiciable à l'intérêt français, parce qu'il se plaisait à y voir une étape vers le libre-échange.

Mais sans doute est-ce surtout pendant les dix-huit mois qu'il passa dans le Nouveau-Monde, de 1794 à 1796, qu'il apprit à élargir son horizon. Parce qu'il avait vu la Nouvelle-Angleterre en « financial promoter » et non en trainard de l'armée du marquis de La Fayette, il était prêt à jouer l'Amérique, mais savait qu'il serait vain de la jouer contre la vieille Angleterre. Il n'avait regagné la France que depuis quelques mois quand il lut, en séance publique de l'Institut, un mémoire sur « les avantages à retirer de colonies nouvelles dans les circonstances présentes ». L'Egypte y est désignée, un an avant l'expédition de Bonaparte. Quelle est donc l'intention profonde de Talleyrand ? Il la découvre au ministre de Prusse : « éloigner l'attention et les forces du gouvernement de ces idées révolutionnaires qui

*Confédération des Etats du Rhin le 25 juillet 1806*

Napoléon I<sup>er</sup>, assisté de Talleyrand, préside la Confédération des Etats du Rhin le 25 juillet 1806.

ont bouleversé l'Europe », comme Jules Ferry voudra, après le traité de Francfort, détourner de la ligne des Vosges le regard de la France.

A la veille de la paix d'Amiens, Talleyrand ne rêvait plus de « menacer l'empire anglais des Indes », mais d'établir la France en Afrique pour l'aider à mieux répudier, une fois pour toutes, l'esprit de conquête en Europe.

**En troisième lieu, Talleyrand est l'homme des anciennes frontières.**

Selon lui, les limites de 1789, si elles n'étaient pas les frontières naturelles, étaient acceptables. En tout cas la volonté de les étendre ne justifiait pas une guerre à ses yeux. Nous en possédons une preuve irréfutable : quand Robespierre demanda à l'Assemblée Constituante de déclarer « éternelles » les frontières de 1789 et de proclamer la « renonciation aux conquêtes », l'Evêque d'Autun lui donna son suffrage.

En cette grande occasion, il se sépara de Mirabeau qui, comme la plupart de ses contemporains, ne concevait pas

que la France pût s'arrêter définitivement avant les Alpes, le Rhin et l'Escaut.

Cependant dès 1792, Talleyrand commençait à céder à l'humeur du temps, bien qu'il demeurât celui qui y cédait le moins. Il faut ici, lire jusqu'au bout le mémoire de Londres consécutif de deux mois au début de la guerre qui, comme le souligne Jacques Bainville, devait, au bout de vingt-trois ans, « finir où elle avait commencé : en Belgique ». Ce n'est pas seulement « sa gloire, sa justice, sa raison et son intérêt » qui commandent à la jeune République de « rester circonscrite dans ses propres limites », mais aussi « l'intérêt des peuples qui seront libres par elle » : ainsi, « après avoir rendu la liberté aux Savoisiens, aux Belges, aux Liégeois, etc., la France formera entre elle et tous ces peuples des traités solennels de fraternité ». En d'autres termes, elle ira jusqu'aux frontières naturelles, non par l'annexion, mais par un glacis de protection. Après cette concession, Talleyrand dut en consentir de bien plus fortes quand il devint « l'éditeur responsable des œuvres d'autrui », c'est-à-dire du Directoire, du Premier Consul et de l'Empereur...

Maurice SCHUMANN.

# Le KENNEDY ROUND et les règles du jeu

par Maurice BYE

**L**E 4 mai prochain, à Genève, selon la procédure du General Agreement on Tariffs and Trade (G.A.T.T.), vont s'ouvrir d'importantes négociations tarifaires. En 1962, en effet, le regretté Président J.-F. Kennedy, en obtenant du congrès le vote du Trade Expansion Act, avait acquis les pouvoirs de procéder, après discussion avec la Communauté économique européenne, à de larges abaissements de droits de douane. Le jeu de la clause de la nation la plus favorisée en vigueur au sein du G.A.T.T. étendrait ensuite les concessions réciproques ainsi établies à l'ensemble du monde non communiste.

Il s'agissait donc, à la fois, de fournir une charte économique à ce « *partnership* » nord-Atlantique qui donnerait à l'alliance militaire de l'OTAN une nouvelle dimension et de « libéraliser » les échanges commerciaux entre les nations comme, depuis 1958, on avait « libéralisé » leurs relations monétaires. On prendrait ainsi acte de la novation majeure introduite dans la production et le commerce par l'Europe communautaire, son efficacité et sa prospérité. Pour la première fois le « *Dialogue des Continents* » mettrait en présence deux unités de poids semblables. Pourquoi ne décideraient-elles pas de construire une charte et une maison de la « bonne camaraderie » (*partnership* ?) confortable pour elles, accueillante pour les autres ?

« *Ad augusta per angusta* »... Un affrontement sportif doit prévaloir à cette cohabitation idyllique. Il est suggéré par l'image d'un match de boxe : la presse américaine a donné le nom de « *Kennedy round* » aux prochaines négociations de Genève. Suivons l'image. Et puisque les économistes modernes voient la vie économique comme un « conflit-concours » analogue à un jeu, jugeons et jugeons, du haut des gradins les deux partenaires sur le ring avant de regarder ce qui se passe au-delà : car cela aussi importe.

## Le « Partenaire américain ».

Il est affecté de deux très graves faiblesses. On compte aux Etats-Unis en fin 1963 environ 4,5 millions de chômeurs. Par ailleurs, malgré l'excédent de la balance commerciale, et en raison des dépenses militaires, de l'aide économique et des investissements faits en Europe, les Etats-Unis voient diminuer leurs réserves d'or et s'accumuler à l'extérieur sous forme « d'avoirs en dollars » les créances à vue sur ce qu'il en reste. Le dollar est menacé : il est à la merci des autorités monétaires européennes. Sans doute quelques progrès ont-ils été faits depuis deux ans. Mais sous-emploi et déficit des paiements extérieurs subsistent. Et, dans les conditions présentes, il est malaisé de leur porter simultanément remède : accentuer la reprise interne, c'est augmenter les besoins d'importation et aggraver le déficit extérieur ; combattre celui-ci par le remède classique de la restriction du crédit, c'est aggraver le chômage à l'intérieur.

Mais un bon joueur use de ses propres faiblesses : économiquement et politiquement, l'Europe ne pourrait que souffrir d'une

dépression américaine ; sa stabilité monétaire ne survivrait pas à un désastre du dollar. Elle peut donc comprendre que les Etats-Unis cherchent et à stimuler leur économie en augmentant leurs exportations, et à sauver la monnaie en accroissant l'excédent de leur balance commerciale. Pour eux, la négociation est capable d'atteindre, à la fois, ces deux objectifs :

D'abord, parce que ses effets « mondialisés » doivent détourner vers l'Europe, que l'on incitera à abandonner des discriminations de droit ou de fait, une partie des exportations asiatiques et notamment japonaises que les Etats-Unis reçoivent abondamment.

Ensuite, parce qu'une Europe moins protégée sera moins attrayante pour les capitaux, les entreprises américaines pouvant atteindre son marché sans modifier leur implantation.

Enfin, parce que, en raison même du chômage qu'elle éprouve, l'économie des Etats-Unis n'est pas menacée de « *surchauffe* » comme sa concurrente européenne. Les conséquences de notre « plein emploi » récemment rappelées par M. Marjolin laissent prévoir, toutes choses égales, une hausse des prix plus rapide de ce côté de l'Atlantique. La Brookings Institution, organisme d'étude quasi officiel aux Etats-Unis, prévoit, de 1961 à 1968, une hausse moyenne annuelle des prix d'exportation de 0,5 % aux Etats-Unis et de 1,5 % en Europe occidentale.

Ainsi des réductions, supposées *parfaitement équivalentes*, des droits de douane se traduiraient-elles, sans doute, par une hausse des exportations américaines supérieure à celle des importations et, dans l'expansion des échanges, par la formation d'un excédent commercial additionnel au bénéfice des Etats-Unis : le dollar serait sauvé en même temps que le « plein emploi ».

## Le « Partenaire européen ».

Le partenaire européen est fort de sa bonne conscience. Le tarif extérieur commun, dont le taux moyen pondéré *ad valorem* est de 7,4 %, est exempt du péché d'autarcie. Il n'est supérieur à celui du Royaume-Uni que pour environ 5 % des positions industrielles et à celui des Etats-Unis que pour environ 20 %. Il est donc, dans son ensemble, le plus léger des trois et ses effets ne sont pas surchargés, comme il arrive aux Etats-Unis par ceux de réglementations administratives. De 1958 à 1962, la Communauté ne s'est pas isolée : elle a accru de 38 % ses importations du reste du Monde et singulièrement de 58 % celles en provenance des Etats-Unis. Comme ses exportations vers les Etats-Unis ont augmenté à un rythme moindre (47 %), son déficit commercial à leur égard est passé de 1.064 à 1.301 millions de dollars : il peut donc être question de l'élargir, non de le créer.

Or, si l'Europe unie a pu devenir meilleure cliente du Dehors que ne l'était l'Europe désunie, c'est qu'elle a été plus prospère. Les importations tendent à augmenter avec le taux de croissance. Elle serait donc bien trompeuse la victoire que le négociateur américain croirait remporter sur le terrain tarifaire si le négociateur européen s'en devait trouver appauvri.

En droit public américain, le Trade Expansion Act innove parce qu'il donne au Président faculté d'abaisser, en général jusqu'à un maximum de 50 %, le tarif de façon *linéaire*. Il s'agit d'éviter qu'à l'occasion d'une négociation « produit par produit », telle qu'elle se pratiquait auparavant, chaque « lobby » mis successivement en cause ne parvienne à faire échec à la négociation. En mai 1963, le Conseil des ministres du GATT a accepté pour les deux parties le principe d'un abaissement linéaire. Soyons heureux que ce principe puisse être très largement tempéré : en toutes choses l'excès est un défaut...

Le Tarif extérieur commun, en effet, est né de façon purement empirique. C'est une moyenne de droits nationaux. Il est donc abaissement des uns, élévation des autres : lors du premier rapprochement de 30 %, en 1961, des droits sur 71 % des positions françaises ont été réduits et ceux sur 80 % des positions allemandes majorés. Son application intégrale doit donc laisser certains des Six plus et certains autres moins protégés à l'égard de l'extérieur. Une baisse égale et brutale survenant en ces conditions pourrait être mortelle pour les anciens « plus protégés », bénigne pour les anciens « moins protégés ». Le marché des Six se trouverait, à la limite, partagé entre l'un des Européens et le concurrent extérieur. Il n'est même pas certain que celui-ci y gagne, s'il est vrai, comme le soutient l'étude de la Brookings Institution, que l'exportateur américain doive évaluer ses chances en fonction de celles du producteur européen initialement le plus efficace donc le moins protégé.

Et puis, une Europe dont certains Etats verraient se multiplier les Decazeville, les Saint-Nazaire, les bassins de Briey serait-ce encore la « bonne cliente » rêvée à Détroit ou à Hollywood ?

### Marché Commun ou Communauté ?

Un marché se constate. Une communauté s'organise. Qu'on le regrette ou non, que la responsabilité en soit ou non attribuée à l'erreur ou au retard de certains de ses membres l'Europe ne peut être qu'une communauté. La conscience qu'en ont, fort inégalement, les Six constitue la principale faiblesse du négociateur européen : il parle seul mais doit entendre six voix. Que faut-il pour qu'elles s'expriment dans le même langage ?

Dans l'unique secteur, déjà régi par une « politique commune » le secteur agricole, les conséquences du droit communautaire ont été déjà tirées : le prélèvement, d'une part, la décision de faire entrer en compte dans les négociations les soutiens au même titre que les protections de l'autre, fournissent une base solide et commune au négociateur.

Pour l'industrie, le Traité de Rome, en établissant le Tarif extérieur commun et en répartissant sur douze ans les étapes de sa substitution totale aux tarifs nationaux, prétendait *abriter un changement de structure*. Il instaurait ainsi une sorte de *protection rééducative* très proche, par son principe, de cette *protection éducative* voulue par Alexandre Hamilton à la naissance des Etats-Unis et maintenue depuis lors dans ce pays.

Que de précautions prises dans le traité et hors du traité pour éviter le télescopage des économies, pour permettre à chacun des Six de rejoindre les avantages acquis par les autres et d'harmoniser leurs croissances ! Rapprochement des législations, soutien des régions pauvres... Ne comptait-on pas, surtout, par la modération mise à l'abaissement des droits les plus hauts, donner aux fusions et aux adaptations le temps indispensable ?

L'exiguïté des moyens financiers de nos entreprises comparés à ceux dont disposent leurs concurrents potentiels d'outre-Atlantique laisse craindre d'un rapprochement trop rapide et sans nuance qu'il ne se traduise soit par une éviction soit par une colonisation.

Il faut donc nuancer et étaler les abaissements de droits, user de tous les moyens licites qui se nomment procédure des « exceptions », des « disparités tarifaires », des spécifications par groupes de produits pour assouplir le principe de la *négociation linéaire*. Il faut faire un calendrier des concessions lié au calendrier communautaire.

Il faut surtout faire tout cela « communautairement ». Comment ? Nous ne voyons qu'un moyen et nous sommes heureux que le Conseil économique et social l'ait retenu.

### Un « Fonds Economique européen ».

*Une Communauté, comme une Fédération, c'est une solidarité.* Du côté du partenaire américain, le Trade Expansion Act prévoit que le désarmement douanier à négocier pourra ruiner certaines entreprises et mettre en chômage certains travailleurs. Il organise donc le financement de la conversion des uns, de la réadaptation des autres sous forme de prêts privilégiés ou d'aides mis à la charge du Trésor fédéral. Ainsi, par exemple, le surplus obtenu en Nouvelle Angleterre permettra-t-il de mettre à jour la structure économique du Sud.

Solidaires dans la négociation, les Six doivent l'être dans leur comportement à l'égard de ses effets. Un financement communautaire doit donc être prévu alimenté par les « gagnants ». Il n'assurera pas des survies mais des mutations. Sans prendre à son compte la totalité de l'effort à accomplir, il pourrait user des services du Fonds social européen, de ceux de la Banque européenne d'investissement... Il pourrait aussi se présenter comme une institution *ad hoc*, un Fonds économique européen analogue à celui dont disposeront les agricultures communautaires. La Communauté de Bruxelles suivrait donc, en l'intensifiant et en le systématisant, l'exemple donné, dans les bassins charbonniers convertis par sa sœur aînée de Luxembourg.

Et, par contrecoup, les responsabilités communes influenceront sur la communauté d'attitude au cours des négociations. La tentation en sera modérée de la recherche d'un avantage égoïste. C'est, sans doute, en multipliant, de la sorte, les occasions de leur exercice que se formera le sentiment et que se forgera le pouvoir européens.

### Au-delà du ring...

Sans doute se peut-il que le négociateur européen, refusant la facilité d'une zone de libre échange nord-Atlantique, convaincu que l'abandon de l'idée communautaire serait mortel à la Communauté ne déçoive les espoirs initialement excessifs mis par les Etats-Unis dans cette conversation tarifaire. Au vrai, la nature même de ces espoirs excluait que l'Europe (une Europe sans l'Angleterre...) puisse leur répondre seule.

Très près des locaux attribués au GATT, à Genève aussi et à la même époque, se tiendra la *Conférence mondiale sur le commerce* convoquée par les Nations Unies.

Que là ou ailleurs, on traite de la réduction des charges militaires, de la répartition de l'aide aux sous-développés dont chaque pays industrialisé doit prendre sa part, du développement de l'Amérique latine, acheteur habituel des Etats-Unis, d'une réforme monétaire capable d'écartier la menace persistante sur le dollar, d'une organisation mondiale des marchés agricoles... et l'on aura résolu les deux problèmes américains sur le seul terrain acceptable pour la construction de l'Europe communautaire : au-delà des quatre cordes qui circonscrivent le débat tarifaire dit « Kennedy round ».

Que se constitue sainement et solidement, c'est-à-dire progressivement cette intégration européenne plus ouverte sur le dehors, plus entraînant à l'égard du dehors que ne le sont les Etats-Unis. Que soient cependant coordonnés et répartis les efforts en faveur du Tiers Monde. Un surplus d'exportations américaines peut y être trouvé. Une activité américaine peut être stimulée dont le progrès ne sera stable que s'il est accompagné d'autres progrès.

Cependant la Communauté des Six affrontée à des questions extérieures de plus en plus diverses, commerciales, monétaires, conjoncturelles, sociales... et politiques, constatera qu'il est contraire à l'essence d'une Communauté de se prétendre fonctionnelle. *Une Communauté ne limite pas ses compétences.* Les décisions qui s'imposent l'entraînent fatalement vers plus de réalité.

## L'Art au pays des Hittites

**S** i la première rencontre entre un archéologue et les ruines hittites est le fait du Français Texier, en 1834, il faudra attendre un siècle avant que soit déchiffrée l'écriture hiéroglyphique de ce peuple dont on peut dire qu'il est une « invention » de notre siècle

Les collections turques présentées au Petit Palais offrent près de trois cents pièces découvertes en Anatolie, entre « la mer d'en-haut » et la « mer d'en-bas ». C'est dans les régions méridionales qu'ont été trouvées les premières manifestations artistiques des autochtones, les *Hatti*, au temps du néolithique (5600-5400 avant Jésus-Christ) : comme dans bien d'autres civilisations, plusieurs figurines stéatopyges (femmes obèses, massives, de forme pyramidale, bras ramenés) représentent la déesse de la fécondité.

Née 3.500 ans avant notre ère, une civilisation qui dura 10 siècles.

A l'âge du Bronze (troisième millénaire) les idoles de marbre ont des formes stylisées — abstraites, dirons-nous aujourd'hui (les corps sont en « violon ») — tandis que de riches objets en or (pots, colliers et le premier spécimen de fibule connu à ce jour) sont enfermés dans les tombes royales d'Alcala-Hoyuk. Parmi les étendards, ces emblèmes du pouvoir qui s'emboîtaient sur des hampes ou sur des trônes, une place à part est à faire à ce *Taureau* en bronze incrusté d'électrum brillant. Contrastant avec les statuettes précédentes, une Femme debout allaitant son enfant indique une nouvelle étape vers le réalisme artistique.

Au cours des XIX<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles av. J.-C., il se produit dans ce pays une sorte de colonisation par les commerçants assyriens : du centre de leurs établissements, Kültepe, on a ramené des tablettes dont le texte cunéiforme constitue des lettres d'affaires très intéressantes.

Parallèlement, des émigrants avaient procédé à une lente infiltration et aux alentours de 1700, ils avaient réussi à imposer leur pouvoir unificateur : ce furent les *Hittites* qui installèrent leur capitale au cœur de l'Anatolie Centrale, à *Hattusa* (à l'est de l'actuelle Ankara). Leur apparition est liée à celle de la poterie polychromée. L'exposition nous propose de nombreux exemplaires du résultat de la collaboration entre les deux peuples : cruches à très long bec en forme de « théière », jarres à panse biconique, vases zoomorphes ou en forme de chaussures...

L'apogée de l'Empire hittite — une fédération d'Etats à liens féodaux — dure environ de 1450 à 1200 : une tablette nous montre une partie du traité de Kadesh, signé en 1269 entre Hattusil III et Ramsès II, le plus ancien traité conclu entre deux grandes puissances.

La première stèle de l'exposition montre Teshub, le Dieu de l'orage, coiffé d'un haut bonnet flanqué de cornes retroussées. Un vase en forme de canard à deux têtes, une cruche à la pause très allongée, et une divinité marchant, en bronze, témoignent du haut niveau de vie atteint.

Mais après l'incendie d'Hattusa, l'Empire allait être brutalement éliminé. Toutefois la tradition artistique hittite devait survivre dans la périphérie du sud. Des cités-Etats de Marash, de Karkemish et de Malataya nous viennent des bas-reliefs en pierre très intéressants (tête de déesse, couple divin assis, chasse au lion).

Ce que ne peut nous montrer cette exposition, sinon par quelques photos, c'est peut-être ce qui fait justement l'originalité de l'art hittite : son architecture monumentale alliée à d'imposants bas-reliefs (comme le sanctuaire rupestre de Yazilikaya). Les larges ouvertures de leurs constructions comme la fantaisie qui règne dans l'utilisation de l'espace tranchent nettement avec les réalisations architecturales des régions voisines (Mésopotamie, par exemple). Par là les Hittites manifestent leur origine indo-européenne, qui se retrouve également dans leurs conceptions politiques, morales ou religieuses.

Venus du sud de la Russie (en même temps que les Achéens ?), devenus l'une des grandes puissances du Proche-Orient (ils s'emparèrent de Babylone en 1531), disparus sous l'invasion des peuplades de l'Ouest (des Balkans et de l'Archipel), les Hittites — mais est-ce bien leur nom véritable — n'ont pas encore livré leurs secrets.

Henri MARSAN.



# JUDEX

**J**UDEX l'invulnérable est revenu avec sa cape sombre et son feutre à larges bords. Judex le fier justicier « doux au faible, loyal au bon, terrible au traître ». Judex qui, voici un demi-siècle, succéda dans l'engouement des foules à l'inquiétant Fantomas « maître de l'effroi et empereur du crime ». C'était le temps des sérials, des ciné-romans, des films à épisodes aux péripéties rocambolesques. Louis Feuillade, créateur fécond de la série des *Vampires*, *Fantomas*, *Judex*, réalisa environ 700 films de divers métrages. C'était l'époque où un vaste public frémissait de peur en lisant les histoires extraordinaires de Fantomas dues à l'imagination de Pierre Souvestre et Marcel Allain et celles de Judex racontées par Arthur Bernède, et ce même public frissonnait à nouveau d'angoisse en regardant leurs aventures extravagantes présentées sur l'écran par un Louis Feuillade débordant d'originalité, accumulant les trouvailles.

*Judex*, version 1963, n'est pas un divertissement mineur mais un film d'une grande richesse. On retrouve dans l'œuvre de Georges Franju le style de réalisme fantastique qui donnait aux films de Feuillade leur charme, leur attrait et leur beauté, c'est-à-dire « le fantastique de la réalité, la poésie de la grisaille, le merveilleux de la banalité » (F. Lacassin). Franju a réussi une reconstitution lyrique et souriante dans la tradition romantique du mélodrame populaire. Il a su transformer l'histoire du magicien redresseur de torts qui protège amoureuxment la jeune femme blonde et frêle, accablée de tous les malheurs, en un poème d'ombre et de lumière qui restitue les naïvetés et les séductions de la littérature feuilletonnesque, son manichéisme, ses violences, ses passions, ses coups de théâtre pathétiques, ses rebondissements absurdes, ses héroïsmes incroyables, ses actions cruelles et terrifiantes, son aspect de satire sociale et de protestation contre les injustices. C'est d'ailleurs moins le personnage de Judex qui a intéressé l'auteur des « Yeux sans visage » que celui de la troublante et perverse Diana, l'aventurière démoniaque, évocation de Musidora la vamp chère aux surréalistes, et incarnation d'une sorte de Fantomas féminin.

Avec un humour teinté de mélancolie, avec un souci raffiné d'exactitude et une sympathie lucide pour une mythologie oubliée, Franju rend un intelligent hommage au cinéma muet, à ses prestiges, à l'un de ses maîtres, et cela jusque dans le détail des inserts de textes « modern-style » comme les décors.

Si l'intrigue n'est pas toujours soutenue par l'invention délirante et le rythme haletant dont Feuillade avait le secret, l'actuel *Judex* offre à notre émerveillement de remarquables séquences, d'admirables images, dans lesquelles Franju a mis toute sa science de l'insolite et sa

*Judex et Fantomas ont aboli les frontières du réel et du fantastique.*

maîtrise du pouvoir magique du cinéma : le bal masqué où les invités portent des têtes d'oiseaux, l'ascension par les compagnons de Judex du mur d'une maison abandonnée, le combat implacable sur les toits de deux femmes, allégorie de la lutte entre le Bien et le Mal, la scène où la sœur de charité brandit un poignard et se déshabillant apparaît en voluptueux collant noir, la scène où l'attendrissante victime est jetée dans la rivière et flotte, telle une Ophélie insubmersible, au fil des eaux.

Les habitués des ciné-clubs, les lecteurs d'Apollinaire, de Max Jacob, de Robert Desnos, les connaisseurs de l'histoire du surréalisme et de l'histoire du cinéma aimeront le *Judex* de Franju. Et l'aimeront sans doute aussi nombre de ceux qui lisent les bandes dessinées de « France-Soir » ou les récits illustrés de la presse du cœur. Mais n'aimeront pas *Judex* ceux qui ont perdu — ou qui n'ont jamais eu — le goût du rêve et de l'évasion, le sens du mystère, ceux qui n'éprouvent aucune attirance pour l'étrange et l'invraisemblable, ceux qui vivent bardés de certitudes confortables et de platitudes rassurantes, « ceux qui sont chauves au-dedans ».

Henri BOURBON.

*Histoire des faits  
économiques et sociaux  
de 1800 à nos jours*

par André PHILIP

**P**UBLIANT le cours qu'il a professé à la Faculté de Droit de Paris, André Philip réussit à nous donner en deux volumes un panorama clair, concis et dense, des faits économiques et sociaux du monde moderne. Dépassant l'étude simplement historique, son ouvrage (1) aborde les problèmes actuels les plus urgents auxquels il propose des solutions fort intéressantes pour tous ceux que préoccupe la réforme de nos démocraties. Trois grandes parties traitent de la révolution industrielle et du capitalisme libéral, de l'économie des grandes unités, et du monde d'aujourd'hui. Dans cette dernière partie, qui nous semble la plus riche, la plus constructive, André Philip étudie les institutions économiques européennes existantes pour souligner ensuite les problèmes essentiels qui restent à résoudre : l'intégration monétaire et la coordination d'une politique économique, la question de la transformation des institutions existantes, par l'unification des trois exécutifs en place (C.E.C.A., C.E.E., Euratom), l'organisation d'une responsabilité de l'exécutif commun devant une assemblée parlementaire dont l'autorité devrait être progressivement augmentée. « En bref, conclut l'auteur, il s'agit d'opérer le passage d'une Europe unifiée économiquement à une Europe commençant à s'unifier politiquement ».

Etudiant ensuite l'élaboration du Plan français, André Philip n'en cache pas les insuffisances et fait d'intéressantes suggestions pour une planification décentralisée et réellement démocratique. Faute d'un organisme chargé de surveiller l'exécution du Plan et disposant d'une certaine autorité sur l'administration, le Plan reste plutôt indicatif qu'impératif. D'autre part on ne peut envisager la mise en vigueur d'un Plan sans une décentralisation administrative préalable : « Nous n'arriverons... à résoudre les principaux problèmes économiques, qui exigent des décisions rapides, que si ces décisions peuvent être prises à un niveau autre que celui de la centralisation... Comme le demandait Proudhon dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les communes et départements doivent être regroupés, les régions définies, et devenir des centres réels de décision, de définition de la politique générale ». Voilà clairement définis les principes essentiels du fédéralisme : principes d'autonomie, de coopération et de subsidiarité.

Mais le rapprochement avec d'autres « planificateurs » ne s'arrête pas là ; à l'instar de quelques-uns d'entre eux, adversaires du monisme, André Philip préconise la juxtaposition d'un secteur d'économie planifiée et d'un secteur d'économie libre. Dans le secteur public, un conseil national des entreprises nationalisées devrait permettre de remédier à l'excès de contrôle financier et à l'insuffisance de coordination économique. Des filiales d'économie mixte auraient pour rôle

d'orienter l'économie. Pour ce qui est des petites entreprises, il faudrait pratiquer une politique fiscale et une politique de crédit différencié selon qu'elles font ou non des investissements conformes au Plan (mesure qui est proche tout au moins par son inspiration, de ce que d'autres préconisent aujourd'hui sous le nom de *Crédit Social Individualisé*). Le crédit devrait avoir pour condition la transparence de l'économie, autre principe essentiel de l'économie démocratique. La structure même de l'entreprise devra être révisée de façon « qu'à chaque étage, les hommes aient le sentiment de pouvoir, au niveau où ils se trouvent, prendre des responsabilités, ou participer aux décisions qui auront effet sur leurs conditions d'existence et de travail » (principe fédéraliste de participation).

Une telle planification, décentralisée et démocratique (faisant appel à la collaboration et à la responsabilité des individus qui y participent) serait pour l'homme une libération.

En conclusion, André Philip constate que ce qui doit se constituer dans l'Europe d'aujourd'hui, « c'est une Société contractuellement organisée et équilibrée, dans laquelle, aux divers niveaux, le pouvoir politique fixera les règles du jeu, veillera à leur respect, se réservera un pouvoir final d'arbitrage... L'Etat politique est celui qui doit avoir le dernier mot, mais vraiment le dernier après que tous les autres aient été prononcés et très soigneusement écoutés ». C'est la voie de la démocratie intégrale qui rejoint curieusement, jusqu'à coïncider avec elle, celle du véritable fédéralisme européen, qui se trouve ainsi non seulement signalée, mais déjà partiellement repérée et décrite.

Mireille MARC.

(1) Edit. Aubier.

## AFRIQUE

### *Quel sera ton visage ?*

par Georges LE BRUN-KERIS

**D**ES événements récents ont placé l'Afrique noire au premier rang de l'actualité. L'opinion cherche à comprendre, et elle y parvient mal, par ignorance des réalités africaines. Leur étude est affaire de spécialistes : ethnologues, économistes, agronomes... ou agitateurs. Il nous manquait en France un livre, d'abord et de lecture facile, qui présente une vue globale de tous les problèmes — économiques et politiques, humains et sociaux, spirituels — de l'Afrique d'aujourd'hui.

Ce livre (1), Georges Le Brun-Kéris nous l'a donné. Avec la compétence, la générosité, le talent qu'on lui connaît, et son expérience approfondie des pays d'outre-mer, il a réussi un tour de force : tout dire en quelques pages claires et chaleureuses, faire comprendre, faire vivre et faire aimer l'Afrique, l'Afrique

éternelle de la savane ou de la forêt, l'Afrique actuelle, ses drames, sa recherche douloureuse d'une civilisation nouvelle et originale.

On parle beaucoup du sous-développement. C'est, le plus souvent, pour le définir en termes purement économiques. Or, G. Le Brun-Kéris a raison de le souligner, le sous-développement résulte d'abord d'un heurt de civilisations. On ne peut, hélas ! oublier que la première rencontre entre l'Europe et l'Afrique s'est faite sous le signe de la colonisation. Sous le choc de l'économie moderne — et de l'économie de traite — ce ne sont pas seulement les structures économiques et sociales, c'est l'homme africain lui-même qui se disloque. Déchiré, dépossédé de ses valeurs propres, « traumatisé » par les bouleversements de l'économie, l'Africain est un homme malheureux. Georges Le Brun-Kéris cite un mot émouvant de Cheik Hamidou Kane : « Peut-on apprendre ceci sans oublier cela et ce qu'on apprend vaut-il ce qu'on oublie ? »

Quel sera l'avenir de cette Afrique troublée ? L'auteur décrit les forces qui en sculptent le visage : le parti unique, l'Islam qui se développe sur les ruines de l'anémisme, enfin et surtout le communisme, auquel curieusement l'Islam prépare les voies. Le vrai tentateur, ce n'est pas la Russie, c'est la Chine : « Nous devons manœuvrer lentement ». On songe à cette réflexion de Mao Tsé-Toung, lorsque Chou en Lai tire de son dernier périple la conclusion que l'Afrique est « une excellente situation révolutionnaire ».

Et le christianisme ? Il souffre encore d'avoir été introduit dans les fourgons de la colonisation. Un catholicisme de forme communautaire est peut-être seul capable, en répondant aux aspirations mystiques de l'âme africaine, de permettre une « synthèse » entre les valeurs traditionnelles et occidentales, entre l'Afrique et le monde moderne.

Georges Le Brun-Kéris n'aboutit pas à des conclusions pessimistes. A cet égard, il se montre beaucoup plus nuancé que F. Dumont. Tout au plus formule-t-il quelques jugements, parfois sévères, à l'usage des responsables africains. Il le fait sans aucun paternalisme, avec la franchise d'un ami de longue date. C'est un homme de bon conseil. Mais, ajoutez-il, « autour de l'Afrique, les conseillers abondent. Chacun propose une recette. Les marchands de la panacée se précipitent. Or, il n'est pas de recette, sinon le courage. Il n'est pas de panacée, sinon que l'Afrique se retrouve elle-même... Je voudrais tant qu'elle ne soit pas demain je ne sais quelle caricature de l'Europe ou de l'Orient, mais fraîche, née de la durée, l'Afrique ». C'est de cette Afrique-là dont le monde a besoin.

L'ouvrage nous laisse sur une interrogation, une inquiétude et un espoir. Après l'avoir lu, on a le sentiment d'avoir progressé vers la réponse car, disait Albert Camus, « en toute occasion, un progrès est réalisé, chaque fois qu'un problème politique est remplacé par un problème humain ».

Jacques MALET.

(1) Editions de Fleurus.



# D'UNE ÉLOQUENCE NOUVELLE



par Etienne BORNE

UNE étude littéraire de l'éloquence politique contemporaine ne manquerait pas de révéler le déclin d'un ancien style et l'avènement d'une nouvelle manière. La parole d'un Jean Jaurès ou d'un Edouard Herriot, nourrie d'idées générales et généreuses, ornée de réminiscences classiques, habile à manier l'art et l'artifice des réthoriques supérieures, a brillé d'un vif éclat au temps de « la République des professeurs » pour reprendre l'illustre mot de Thibaudet. Aujourd'hui, en un temps où la compétence technique est plus appréciée que la sincérité du cœur, où l'intelligence prospective d'un avenir, déchiffrable parce qu'il est chiffrable, fait figure de pointe avancée de la culture, le ton public de l'homme public donne davantage à la positivité des faits et des analyses qu'à l'exhortation sentimentale, morale, philosophique ; sa parole cherche la formule nette et déterminée plutôt que la vibration du trait qui échauffe sans suffisamment éclairer, comme s'il s'agissait moins d'édifier que d'instruire. Bref, au discours « normalien » tend à se substituer le cours « sciences politiques ». Le club de cerveaux modernes qui ravitaille intellectuellement la candidature de M. Defferre connaît à la perfection le charme désenchanté de cette musique nouvelle. Et la dernière conférence de presse du général de Gaulle était une illustration exemplaire de cette mutation du langage politique qui congédie l'éloquence de naguère.

LE 31 janvier dernier a été en effet proposée à l'Élysée une leçon magistrale de sciences politiques dont la pédagogie eût ravi d'aise le vieux Siegfried qui fut en la matière pionnier et orfèvre. Au tournant de chaque paragraphe y étaient multipliées les références à « la force des choses », au « poids de l'évidence et de la raison », aux nécessités d'une évolution irréversible, de façon à bien montrer qu'une parole n'est convaincante que si elle est en accord avec le train réel du monde. La constitution actuelle est la meilleure des constitutions possibles parce qu'elle assure par la personnalisation du pouvoir l'unité et l'efficacité de l'État. La coopération avec les peuples qui montent est commandée par un mouvement universel vers le progrès « fait dont l'importance et la dimension n'ont jamais été égalées » dans le passé. L'Europe confédérale des « déclarations idéologiques » est une fois de plus récusée au profit d'une économie et d'une politique communes qui respectent l'indépassable réalité des nations et des États. Et c'est parce que la Chine, telle qu'elle est devenue dans son identité immémoriale à elle-même, est un fait énorme, impossible à raturer, que l'aveu de ce fait s'imposait à une diplomatie réaliste. Le propos accorde comme il convient le principe et la conclusion : des faits qui ne peuvent être autres qu'ils ne sont ; une action politique qui ne saurait être autre qu'elle n'est. On vous le disait bien : le triomphe de la

mentalité sciences politiques sur l'esprit normalien. M. Peyrefitte a bien mal choisi son moment pour rééditer son livre sur la rue d'Ulm.

UN docteur ès sciences politiques ne peut cependant faire une complète démonstration de sa virtuosité s'il néglige de recourir à des valeurs qui sont aussi dans la nature des choses humaines. Ces réalités et ce mouvement de l'histoire dont on possède une si lucide intelligence, comment pourrait-on les changer en maximes d'action politique s'ils n'exprimaient qu'une fatalité invincible à toute espérance et s'ils n'allaient dans le sens de la libération et de la fraternité des hommes ? Aussi l'orateur élyséen parle-t-il du « sort de l'espèce » comme d'un salut de l'humanité dans une reconnaissance de l'homme par l'homme comme but dernier et idéal de toutes les bonnes volontés engagées dans un monde dur mais non point réfractaire à l'esprit. Alors l'éloquence sans éloquence des « sciences-politiques » doit faire sans respect humain sa part à une « normalienne » et éloquente éloquence ne serait-ce que pour tirer au terme un feu d'artifice en l'honneur de cette rencontre de « toutes les âmes au rendez-vous de la liberté, de l'égalité et de la fraternité » qui donnerait à l'histoire sa fin ou plutôt sa finalité. Mais alors comment ne pas apercevoir la trompeuse objectivité d'un propos qui relève de deux philosophies de l'histoire mal compatibles entre elles, l'une nationaliste qui ne voit dans la politique mondiale que complications ou antagonismes de nations, l'autre proprement humaniste qui fait de la réconciliation des peuples et du dialogue des cultures à la fois le résultat et le but du labeur historique des hommes ? Aucun sortilège verbal ne métamorphosera ce destin en libération ; il y faudra, dans le réel, la médiation de communautés intermédiaires qui feront éclater les sociétés closes et prépareront l'avènement de la société universelle, ces communautés intermédiaires auxquelles répugne comme physiologiquement le général de Gaulle. On ne peut être à la fois barrésien et teihardien, cela se contredit.

LA nouvelle éloquence a donc, entre autres défauts, celui de se prêter à la confusion des philosophies, celui aussi d'é luder les alternatives en présentant l'action dont elle rend compte comme la conclusion nécessaire d'une suffisante information empirique. La vieille éloquence péchait par excès de verbalisme et oubliait trop couramment que la conscience des valeurs ne dispense pas de la science des faits. Au moins faisait-elle de la pédagogie civique un corollaire de l'éducation morale. Le Monsieur X de notre cœur devrait assumer à la fois ce réalisme des sciences politiques et cet idéalisme normalien dont la convergence est nécessaire à la connaissance et à la pratique de la vérité politique.